



L'EMPLOI ET LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

État des lieux
en France et dans les régions

Juin 2019



François-Antoine Mariani

Commissaire général délégué à l'égalité des territoires,
Directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine

L'économie sociale et solidaire (ESS) constitue une réponse aux besoins essentiels des populations des territoires inscrits en politique de la ville. Elle permet tout à la fois d'apporter des solutions innovantes à des besoins non couverts, de pallier une moindre présence du secteur lucratif et de valoriser les ressources locales, dans une perspective de développement territorial.

Les connaissances produites par le partenariat noué, depuis 2017, entre le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaires (CNCRESS) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), sont fondamentales pour la compréhension des liens existants entre ESS et politique de la ville.

En 2018, un premier rapport portant sur l'implantation des entreprises de l'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été publié. Une nette surreprésentation des établissements de l'ESS par rapport aux établissements du secteur lucratif avait été mise en évidence dans les QPV des régions les plus fortement concernées par la politique de la ville, notamment du fait de la densité du tissu associatif dans ces territoires.

Cette nouvelle étude permet de mener plus loin l'analyse, grâce à l'observation de la nature des emplois proposés par l'ESS dans les QPV. Elle démontre le rôle primordial que joue l'ESS dans les QPV en termes de cohésion sociale, en soulignant, par exemple, l'importance des services à la population parmi les métiers de l'ESS présents dans ces territoires, correspondant aux besoins d'accompagnement des publics en situation de précarité.

La déclinaison par région de ces données relatives à l'emploi ESS dans les QPV va faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs territoriaux concernés par ces enjeux : collectivités locales, acteurs institutionnels de la politique de la ville et de l'emploi, organisations représentatives du secteur de l'ESS... Aussi, ce rapport a vocation à éclairer les réflexions engagées au niveau local pour renforcer les apports mutuels existants entre politique de la ville et ESS.



Marie Martine Lips

Présidente du Conseil National des CRESS (CNCRESS)

Je tiens tout d'abord à remercier le Commissariat Général pour l'Égalité des Territoires (CGET), qui est présent à nos côtés depuis 2017, pour mieux faire connaître et reconnaître le rôle majeur des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le développement économique et l'emploi des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cette seconde étude portant sur l'emploi et les entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en France et dans les régions, révèle que plus de 10 600 établissements employeurs de l'ESS sont situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. Ils emploient 103 900 salarié.e.s, soit 4,4 % de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS, dont une majorité de femmes et davantage de jeunes que sur l'ensemble du territoire. Notre économie, organisée principalement sous forme associative dans les quartiers prioritaires, est surreprésentée dans les quartiers des territoires où les inégalités de revenus sont les plus fortes (Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France) et où les besoins de la population sont importants.

Le caractère innovant des réponses apportées par l'ESS est particulièrement remarquable dans les quartiers prioritaires. Les exemples illustrés dans le cadre de cette étude démontrent l'intelligence collective des femmes et des hommes de nos territoires : le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) pour les habitant.e.s des quartiers, la création d'un restaurant participatif dont une partie des bénéfices est redistribuée à d'autres structures socialement utiles du territoire, l'appui à l'entrepreneuriat dans un cadre collectif et sécurisé à travers les coopératives d'activité et d'emploi ou encore le développement de nouvelles formes d'habitat participatif par un bailleur social agréé « Entreprise solidaire d'utilité sociale ».

L'ESS a donc tous les atouts pour répondre au mieux aux enjeux croisés du développement durable et de la réponse aux besoins sociaux dans ces territoires. Il faut néanmoins rester vigilants. En effet les postes surreprésentés dans les quartiers prioritaires sont ceux des animateur.rice.s socio-culturel.le.s œuvrant dans des domaines particulièrement fragilisés par la baisse des contrats aidés, ou la modification des rythmes scolaires. Il conviendra d'être attentifs à ce que tant l'État que les collectivités territoriales maintiennent des financements permettant des actions dont l'effet levier n'est plus à prouver.

Enfin, ce travail s'appuie sur l'expertise de notre Observatoire national de l'ESS et de notre réseau d'observatoires régionaux, qui forment depuis 2008 un dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, dans les travaux favorisent la promotion et le développement de l'ESS.

Introduction

Les habitant.e.s des quartiers de la politique de la ville (QPV) sont confronté.e.s à des difficultés particulièrement prégnantes en matière d'activité économique et d'emploi. Le taux de chômage, en moyenne de 24,6 % en 2017¹, y est ainsi élevé et la part d'établissements économiques dans le secteur marchand non agricole reste relativement faible au regard de la population dans ces territoires (10%, soit environ 200 000 établissements en 2016). Les entreprises de l'ESS, à travers leur ancrage local et leur utilité sociale, développent des activités de proximité en réponse aux besoins des entreprises et des populations. En créant notamment des emplois et des coopérations locales et en favorisant le lien social, les entreprises de l'ESS contribuent au dynamisme économique territorial.

Au regard de ces éléments, quel est le poids des établissements relevant de l'ESS situés au sein des quartiers prioritaires ? Quelles activités développent-ils ? Sont-elles spécifiques ? Quels sont les types d'emploi concernés par l'ESS au sein des QPV ?

Cette étude réalisée par le réseau des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) **vis**e à **mieux connaître les caractéristiques de l'emploi et le profil des salarié.e.s travaillant dans les entreprises de l'ESS situées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et mettre en lumière des initiatives portées par l'ESS dans les quartiers.**

L'étude présente une analyse nationale puis des fiches régionales permettant de retrouver les principales données clés par territoire. Ce travail fait suite à la publication en 2017 d'une première étude² ayant permis de mieux connaître les logiques d'implantation des établissements de l'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'économie sociale et solidaire : principes et valeurs

Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite « loi Hamon ». Celle-ci définit l'ESS comme « un modèle d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1. un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
2. une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation [...] des associé.e.s, des salarié.e.s et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise,
3. une gestion conforme aux principes suivants :
 - les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement des activités de l'entreprise ;
 - les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées ».

1- Fiche « Taux d'activité, taux d'emploi, part et taux de chômage : une amélioration de la situation de l'emploi en 2017 en quartiers prioritaires, sauf pour les jeunes », Rapport ONPV 2018

2 - Les entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers « politique de la ville ». Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, CGET, 2017

Les objectifs de la politique de la ville

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, définit la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitant.e.s. Elle vise particulièrement à :

1. Lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de pauvreté et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales.
2. Garantir aux habitant.e.s des quartiers défavorisés l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture, aux services et aux équipements publics.
3. Agir pour le développement économique, la création d'entreprises et l'accès à l'emploi par les politiques de formation et d'insertion professionnelles.
4. Agir pour l'amélioration de l'habitat.
5. Développer la prévention, promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins.
6. Garantir la tranquillité des habitant.e.s par les politiques de sécurité et de prévention de la délinquance.
7. Favoriser la pleine intégration des quartiers dans leur unité urbaine, en accentuant notamment leur accessibilité en transports en commun, leur mixité fonctionnelle et urbaine et la mixité de leur composition sociale ; elle veille à ce titre à la revitalisation et la diversification de l'offre commerciale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
8. Promouvoir le développement équilibré des territoires, la ville durable, le droit à un environnement sain et de qualité et la lutte contre la précarité énergétique.
9. Reconnaître et à valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire des quartiers.
10. Concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitant.e.s des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Lancée en 2018, la nouvelle feuille de route gouvernementale en faveur des quartiers prioritaires, nommée « **La France, une chance : mobilisation nationale pour les habitant.e.s des quartiers** », offre à la politique de la ville un cadre, une méthode et des objectifs renouvelés.

Elle répond à trois enjeux majeurs :

- Garantir les mêmes droits aux habitant.e.s :

Le premier d'entre eux est d'assurer l'effectivité des droits des citoyen.ne.s dans les quartiers, afin que chacun.e ait accès aux mêmes services, sur tout le territoire national. Il s'agit de garantir la sécurité des habitant.e.s des quartiers prioritaires, leur droit de vivre dans un cadre digne et agréable, leur accès aux services de base (centres et maisons de santé, équipements sportifs, maisons de services au public), et aux transports en commun.

- Favoriser l'émancipation :

Cet axe vise à faciliter la mobilité économique et sociale des habitant.e.s des quartiers prioritaires, en leur donnant les moyens de rompre avec l'assignation à résidence et les mêmes chances de réussites que dans les autres quartiers. Il prend appui sur les deux grands vecteurs d'émancipation que sont l'éducation et la formation.

- Faire République :

Autour de cet objectif, sont mobilisées des interventions visant à renforcer la prévention et la lutte contre les discriminations, à soutenir l'ensemble des acteurs de terrain qui œuvrent au quotidien pour les habitant.e.s des quartiers, à lutter contre la radicalisation, à promouvoir l'égalité femmes-hommes, et à favoriser l'accès à la culture.

Le soutien aux acteur.rice.s de terrain est un principe transversal à l'ensemble de ces trois orientations : en cela, les acteur.rice.s de l'ESS sont les bénéficiaires directs de cette feuille de route. L'éligibilité des associations et des entreprises de l'ESS aux emplois francs, le doublement et la revalorisation des postes de coordinateur.rice.s associatifs, l'impulsion d'une politique d'essaimage des actions associatives les plus structurantes pour les quartiers, et plus généralement, le soutien aux entrepreneur.e.s issus ou implantés dans les quartiers, sont autant de leviers inscrits dans ce plan gouvernemental qui peuvent être activés à la faveur du développement des structures de l'ESS œuvrant dans les territoires de la politique de la ville.

Table des matières

Éditoriaux.....	p.2&3
Introduction.....	p.4

L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

À L'ÉCHELLE NATIONALE.....	p.7
10 600 établissements de l'ESS implantés dans les quartiers, principalement sous forme associative.....	p.7
Plus de 100 000 emplois dans les établissements de l'ESS situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville	p.8
L'ESS est particulièrement présente dans les QPV des régions métropolitaines traditionnelles de la politique de la ville et les territoires ultra-marins.....	p.9
L'action sociale et le secteur des sports et loisirs, principaux pourvoyeurs d'emplois dans l'ESS des quartiers	p.10
Un salariat féminin et plus jeune dans les entreprises de l'ESS implantées en QPV.....	p.12
Des emplois moins pérennes pour les salarié.e.s de l'ESS travaillant dans les QPV.....	p.13
Le poids des animateur.rice.s socioculturel.le.s particulièrement important dans les entreprises de l'ESS présentes en QPV	p.14
ESS et QPV : ce qu'il faut retenir	p.15

L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES ET ULTRAMARINES

Auvergne-Rhône-Alpes	p.17
Bourgogne-Franche-Comté.....	p.21
Bretagne	p.25
Centre-Val de Loire	p.30
Corse	p.34
Grand Est.....	p.37
Guadeloupe.....	p.40
Guyane.....	p.43
Hauts-de-France	p.46
Île-de-France.....	p.50
Martinique	p.54
Normandie.....	p.57
Nouvelle-Aquitaine	p.60
Occitanie.....	p.63
Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.67
Pays-de-La-Loire	p.71
Réunion.....	p.75
Liste des portraits de structures.....	p.79
Sources et champ de l'étude.....	p.80
Partenaires de l'étude	p.81

L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À L'ÉCHELLE NATIONALE

10 600 établissements de l'ESS implantés dans les quartiers, principalement sous forme associative

Au 1^{er} janvier 2018, **10 600 établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont situés dans un quartier prioritaire** (tableau 1), soit 4,8% de l'ensemble des établissements employeurs de l'ESS¹. Les quartiers prioritaires ayant été définis par des critères de population, il est intéressant d'élargir leur périmètre à une zone-tampon de 300 mètres au-delà des QPV afin de prendre en compte les espaces d'activité dans lesquels sont plus à même de se retrouver les établissements employeurs de l'ESS. Si l'on élargit le périmètre à cette zone tampon de 300 mètres, ce sont 13,7% des établissements employeurs de l'ESS qui sont situés dans ou à proximité immédiate d'un quartier prioritaire. Cette économie est surreprésentée dans les régions les plus urbanisées, dans lesquelles les inégalités de revenus sont fortes, afin de répondre aux besoins des populations². Les établissements implantés en QPV relèvent davantage des associations type loi 1901 ou assimilé et ont des tailles salariales comparables à celles des autres structures de l'ESS situées dans les intercommunalités englobantes des QPV.

Le profil des établissements de l'ESS des régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France est spécifique : le taux d'établissements de type associatif et la part dans l'emploi qu'ils représentent y sont particulièrement importants. En outre, les secteurs comme l'action sociale, la culture, etc. sont des activités très présentes dans les QPV de ces territoires.

À l'inverse, les régions de l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, ...) présentent des caractéristiques différentes avec notamment une plus forte orientation vers les coopératives et mutuelles, ou encore un secteur associatif présentant une surreprésentation d'établissements d'enseignement. Ces formes juridiques et ces secteurs sont moins présents en QPV.

1- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers «Politique de la ville» Étude statistique exploratoire, Observatoire national de l'ESS - CNCRESS et CGET, Février 2018

2 Les facteurs d'implantation des entreprises de l'ESS dans les territoires, Observatoire national de l'ESS - CNCRESS - Sciences Po Grenoble, 2018

Tableau 1 : Les établissements de l'ESS situés dans un quartier prioritaire

	Établissements ESS situés en QPV		Établissements ESS France entière
	En nombre	En %	En %
Ensemble	10 600	100	100,0
<i>Associations</i>	9 400	89,2	83,3
<i>Coopératives</i>	600	5,9	12,3
<i>Fondations</i>	100	0,7	0,7
<i>Mutuelles</i>	400	3,9	3,8

Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Clap 2015.

Plus de 100 000 emplois dans les établissements de l'ESS situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

L'analyse de l'emploi salarié dans les QPV selon qu'il relève ou non de l'ESS aurait été pertinente, mais les données « hors ESS » ne sont pas disponibles à périmètre et champ équivalents. Le prisme de l'analyse est donc essentiellement descriptif et vise à dégager les spécificités des emplois des établissements situés dans les QPV par rapport à ceux de l'ensemble des établissements de l'ESS. Toutefois, quelques données de cadrage issues de l'enquête « Emploi en continu » de l'Insee, indiquées dans l'analyse, couvrent l'ensemble des salarié.e.s et non salarié.e.s travaillant dans les QPV ou EPCI/EPT englobants (selon mention), et permettent d'identifier certaines spécificités de l'emploi dans l'ESS au regard de l'ensemble des emplois dans ces territoires.

Les établissements de l'ESS situés dans les QPV emploient **103 900 salarié.e.s** (représentant 87 000 équivalents temps plein), soit 4,4 % de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS en France entière (tableau 2).

Les établissements de l'ESS situés en QPV relevant davantage d'associations de type loi 1901, l'emploi associatif est, de fait, surreprésenté dans les QPV où il regroupe 85,4 % des emplois de l'ESS (+ 7,7 points par rapport à l'ESS sur l'ensemble du territoire). Quel que soit leur lieu d'implantation, les associations emploient, dans la majorité des cas (plus de 60,0 %), moins de cinq salarié.e.s.

L'importance de l'emploi associatif se fait à la défaveur de l'emploi coopératif qui ne représente que 8,4 % de l'emploi ESS dans les QPV (- 4,6 points) alors que sa part s'élève à 12,5 % dans les EPCI/EPT englobants et 12,9 % à l'échelle de la France entière. Les mutuelles représentent, quant à elles, 3,6 % des emplois de l'ESS au sein des QPV (contre 5,8 % dans les EPCI/EPT englobants comme au niveau national). Les mutuelles de l'ESS implantées en QPV sont plus souvent de petites tailles que les celles sur l'ensemble du territoire : 62,5 % ont moins de 5 salarié.e.s, contre 53,4 % des mutuelles de l'ESS de France entière.

Tableau 2 : L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans un quartier prioritaire

	Établissements ESS situés en QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI/EPT englobants	Emploi dans l'ESS France entière
	En nombre	En %	En %	
Ensemble des emplois	103 900	100,0	100,0	100,0
Associations + fondations	91 500	88,1	81,3	81,3
<i>dont associations</i>	88 700	85,4	S	77,7
Coopératives	8 700	8,4	12,5	12,9
Mutuelles	3 700	3,6	5,8	5,8

S : secret statistique

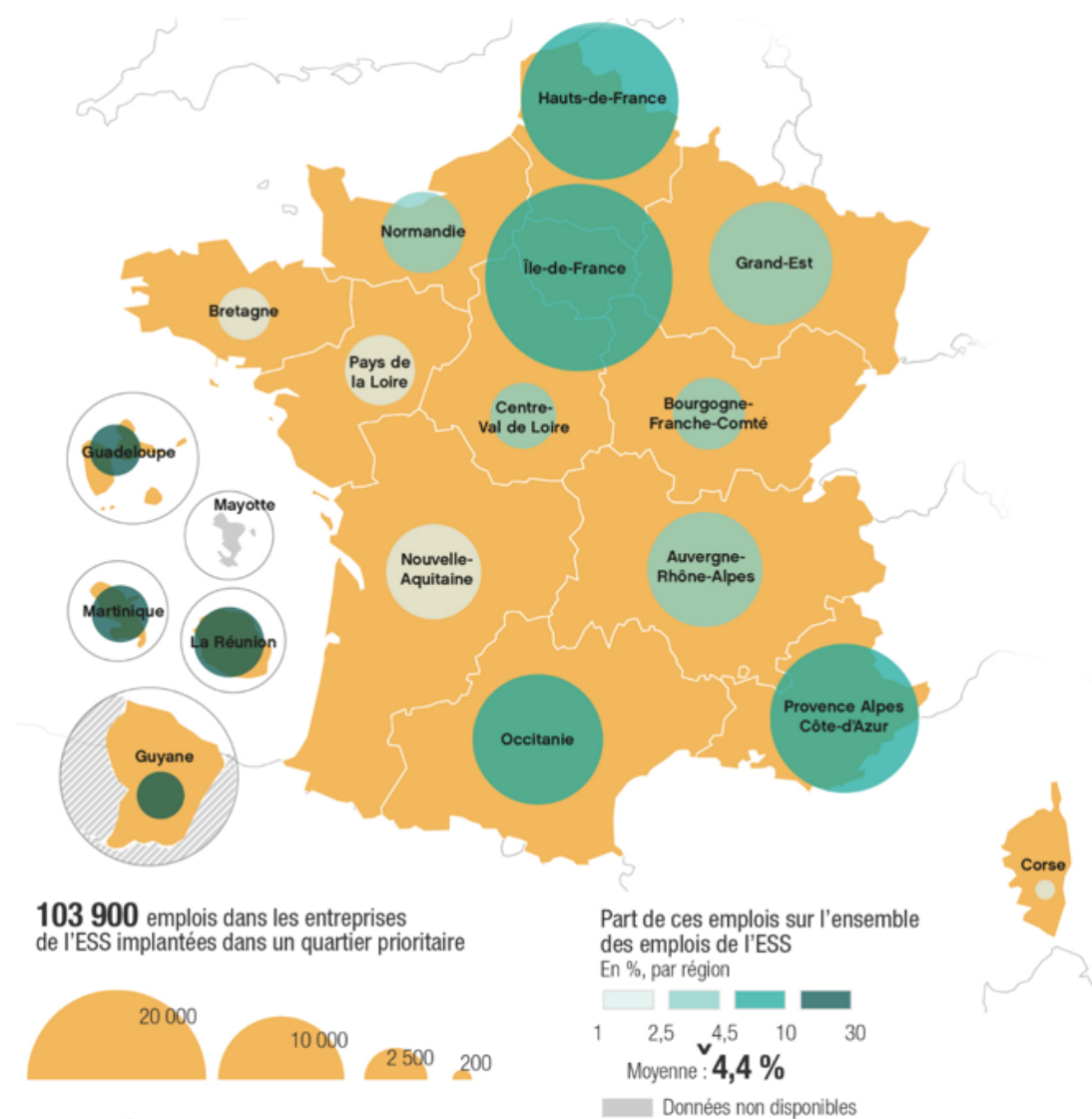
Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Clap 2015.

L'ESS est particulièrement présente dans les QPV des régions métropolitaines traditionnelles de la politique de la ville et les territoires ultra-marins

Les établissements de l'ESS sont particulièrement représentés dans les QPV des régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou encore des Hauts-de-France. La répartition territoriale des emplois de l'ESS en QPV résulte donc de cette implantation (carte 1). Elle fait ainsi apparaître de fortes disparités régionales entre l'Ouest de la France où les emplois en QPV représentent moins de 3,0 % des emplois de l'ESS dans ces territoires et les ré-

gions historiques de la politique de la ville (Île-de-France, Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur) pour lesquelles l'emploi dans les QPV pèse entre 5,0 et 10,0 % de l'emploi relevant de l'ESS. La situation des territoires ultra-marins (Réunion, Guyane, Guadeloupe et Martinique) est particulière, puisque les QPV abritent jusqu'à 30,0 % des emplois de l'ESS du territoire.

Carte 1 : Nombre et part de l'emploi dans les établissements de l'ESS implantés en QPV



Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Clap 2015.
Réalisation : CGET/DST/Cellule Carto - FP, 2018.

L'action sociale et le secteur des sports et loisirs, principaux pourvoyeurs d'emplois dans l'ESS des quartiers

Conformément aux caractéristiques des établissements de l'ESS implantés en QPV¹, les emplois dans ces structures sont de même type que ceux du secteur associatif et des secteurs de l'action sociale et du sport et loisirs, qui sont majoritaires dans l'ESS².

44,9 % des salarié.e.s travaillant dans un établissement de l'ESS dans un QPV sont employé.e.s dans le secteur de l'action sociale, contre 40,9 % pour l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS en France entière (tableau 3). En cela, l'ESS répond au besoin d'accompagnement d'une population en situation de fragilité.

Dans les QPV, les principaux emplois de ce secteur relèvent davantage des « autres actions sociales » (médiation sociale, prévention, accompagnement, solidarité, accueils de jours, etc. : + 21,6 points en moyenne) [Fiche Miroirs des femmes (Besançon) & Fiche La vie au grand air (Montargis)] et de l'accueil de jeunes enfants (crèches parentales/associatives : + 3,5 points), contrairement au reste du territoire où les emplois du secteur relèvent davantage de l'aide par le travail et de l'hébergement médico-social et social.

Le poids de l'emploi dans l'ESS dans le secteur des arts et spectacles (+ 0,8 point) et des sports et loisirs (+ 1 point) est également légèrement plus fort dans les QPV que sur l'ensemble du territoire. Or, les établissements du secteur des sports et loisirs sont sous-représentés dans les QPV (12,4 % des établissements situés au sein des QPV, contre 16,4 % pour l'ensemble des établissements de l'ESS sur le territoire) : les établissements de ce secteur emploient donc davantage de salarié.e.s dans les QPV.

1- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers «Politique de la ville» Étude statistique exploratoire, Observatoire national de l'ESS - CNCRESS et CGET, Février 2018

2- La part des établissements de l'ESS en QPV dont le secteur d'activité est mal déterminé est importante (supérieure à 30 %). De fait, la confrontation directe des répartitions des emplois et des entreprises de l'ESS dans le cadre de cette étude est malaisée.

De nombreuses structures de l'ESS implantées en QPV sont également classées dans le code APE³ « Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (+ 7,3 points par rapport à l'ensemble du territoire), souvent attribué par les services de l'Insee aux associations dont l'activité est multiple et ne rentre pas dans un code APE spécifique. Le fait que près d'une association sur trois et 7 % des effectifs salariés soient classés dans ce code APE rend plus difficile l'analyse statistique d'une partie du secteur associatif. Or, bien souvent les associations « non classées » sont en réalité « mal classées » et relèvent principalement :

- de l'action sociale, plus présente en QPV ;
 - de l'enseignement ;
 - du secteur socioculturel et de l'éducation populaire, également mieux représenté en QPV [Fiche Le Cercle (Saint-Brieuc)] ;
 - de fédérations et réseaux départementaux et régionaux de l'ESS : réseaux d'éducation populaire, de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), du secteur sanitaire et social, ligues et fédérations sportives, etc.
- Il y a un effet « siège social » dans les grandes villes dans lesquelles les QPV sont situés, ce pourquoi on retrouve également davantage les sièges des réseaux fédératifs de l'ESS dans les QPV.

Enfin, l'emploi dans les franges plus marchandes de l'ESS est moins important dans les QPV (activités financières et d'assurance, soutien aux entreprises, commerce), même si de nombreuses initiatives existent notamment pour favoriser la création d'activité : espace de coworking, coopératives d'activités et d'emplois, coopératives éphémères de jeunes, etc. [Fiche coopérative Pointcarré (Saint-Denis) & Fiche Maison de l'initiative (Toulouse)].

3- APE : activité principale exercée.

Tableau 3 : Répartition sectorielle des emplois dans l'ESS dans les QPV et en France (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	France entière (en %)
Ensemble	100,0	100
Action sociale	44,9	40,9
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	3,5	1,7
<i>Aide par le travail</i>	3,0	6,5
<i>Aide à domicile</i>	7,5	7,1
<i>Hébergement médico-social et social</i>	11,9	17,0
<i>Autres actions sociales</i>	19,0	8,5
Enseignement	12,0	14,0
<i>Enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	7,3	11,2
<i>Formation adulte</i>	3,1	2,0
<i>Autres enseignements</i>	1,6	1,6
Activités financières et d'assurance	6,9	10,7
Soutien aux entreprises	5,5	6,0
Santé humaine	4,9	7,6
Sport et loisirs	4,8	3,8
Arts, spectacle	2,2	1,4
Hébergement et restauration	1,5	1,1
Commerce	0,6	2,5
Industrie et construction	0,4	2,1
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	14,4	7,1
Autres services	1,8	1,4

Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Clap 2015.

Un salariat féminin et plus jeune dans les entreprises de l'ESS implantées en QPV

Les femmes sont majoritaires parmi les emplois salariés des établissements de l'ESS que ce soit en QPV ou sur l'ensemble du territoire (respectivement 66,0 % et 68,0 %) (tableau 4). Elles sont en effet très présentes sur les métiers du *care* (santé, action sociale), de l'enseignement ainsi que des activités financières et d'assurances (banques coopératives et mutuelles d'assurances), importantes dans l'ESS. En comparaison, dans le secteur privé marchand non agricole, l'emploi des femmes s'élève à 46% dans les QPV, et à 40%¹ pour l'ensemble du territoire national.».

La répartition par âge des salarié.e.s de l'ESS selon qu'ils travaillent ou non dans un QPV diffère. Dans les établissements de l'ESS implantés en QPV, la classe d'âge des moins de 30 ans est surreprésentée (+5,4 points), tandis

que celle des plus de 50 ans est sous-représentée (-3,1 points). Cependant, comme à l'échelle nationale, les salarié.e.s de l'ESS travaillant dans les QPV sont plus âgé.e.s que leurs homologues travaillant dans le secteur marchand non agricole (26,9 % ont plus de 50 ans dans l'ESS contre 22,8 % dans le secteur marchand non-agricole²).

Cette spécificité est liée à l'orientation sectorielle des emplois dans l'ESS. Les établissements les plus pourvoyeurs d'emplois dans l'ESS (action sociale, santé humaine, enseignement et activités financières et d'assurance) présentent une structure par âge vieillissante³ au regard notamment de secteurs qui font plus appel à de jeunes salarié.e.s comme le commerce, l'industrie, les services aux entreprises ou l'hôtellerie-restauration, et qui sont moins représentés dans l'ESS.

1 - Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après Insee Clap 2015

2 - Source : Insee Dads 2015.

3 - Départs à la retraite et opportunités d'emplois dans l'économie sociale et solidaire, Observatoire national de l'ESS / CNCRESS, 2016

Tableau 4 : Répartition des salarié.e.s de l'ESS par sexe et tranche d'âge (en %)

	Périmètre strict des QPV (en %)	France entière (en %)
Sexe		
Femmes	66,0	68,0
Hommes	34,0	32,0
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	23,6	18,2
De 30 à 39 ans	24,7	24,1
De 40 à 49 ans	24,7	27,6
50 ans et plus	26,9	30,0

Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Dads 2015.

Des emplois moins pérennes pour les salarié.e.s de l'ESS travaillant dans les QPV

À l'instar de l'ensemble des salarié.e.s des QPV, ceux travaillant dans des établissements de l'ESS implantés en QPV occupent des emplois moins pérennes que sur le reste du territoire : 58,4 % sont en CDI et 15,5 % en CDD, contre respectivement 74,6 % et 11,5 % sur l'ensemble du territoire (tableau 5). Comparativement, 73,8% de l'ensemble des actif.ve.s occupés travaillant en QPV sont en CDI et 17,3% en CDD¹.

Dans les établissements de l'ESS implantés en QPV, la part des emplois aidés est, en outre, plus élevée que sur l'ensemble du territoire (16,0 %, contre 8,8 %). Le reste des « autres contrats » se compose d'apprenti.e.s, d'intérimaires et de contrats de professionnalisation. L'orientation sectorielle des établissements situés en QPV explique, pour une large part, cette surreprésentation des emplois aidés. En effet les secteurs de l'action sociale (y compris l'insertion par l'activité économique), des arts et spectacles et des sports et loisirs, surreprésentés en QPV, comprennent une part forte de contrats aidés. Ce poids plus important des emplois aidés parmi les salarié.e.s des établissements implantés en QPV souligne le rôle prégnant de l'ESS en matière d'insertion dans les QPV pour des publics plus éloignés de l'emploi. Dans certains secteurs de l'ESS, les salarié.e.s constituent également le public bénéficiaire de la structure (insertion par l'activité économique, secteurs adaptés).

De fait, un certain nombre de ces structures sont directement implantées dans les QPV, au plus près des publics bénéficiaires qui sont aussi salarié.e.s. L'insertion par l'activité économique et le secteur adapté (établissements et services d'aide par le travail, entreprises adaptées) emploient en effet des salarié.e.s qui travaillent pour l'entreprise/association et sont également bénéficiaires d'un accompagnement socioprofessionnel.

En 2017, 25,5 % des personnes en emploi des QPV sont à temps partiel, contre 17,6 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes². Dans l'ESS également, les postes à temps partiel sont plus fréquents dans les entreprises implantées dans les QPV que dans le reste du territoire (46,1 %, contre 35,7 %). Dans l'ESS, la part élevée de contrats à temps partiel dans les QPV est doublement renforcée : d'une part les secteurs et les métiers particulièrement touchés par le temps partiel (aides à domicile, animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs...) sont surreprésentés en QPV et, d'autre part les femmes, davantage concernées par le travail à temps partiel, sont majoritaires dans l'ESS. Ainsi, 48,1 % des femmes des QPV occupant un emploi dans un établissement de l'ESS implanté dans un QPV sont à temps partiel, contre 42,3 % des hommes.

2 - Source : Enquête Emploi en continu 2017 de l'Insee

1 - Source : Enquête Emploi en continu 2017 de l'Insee

Tableau 5 : Répartition des salarié.e.s de l'ESS par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	France entière (en %)
Contrat de travail		
CDI	58,4	74,6
CDD	15,5	11,5
Autres contrats de travail	26,2	14,0
<i>dont emplois aidés</i>	<i>16,0</i>	<i>7,1</i>
Temps de travail		
Temps complet	53,9	64,3
Temps partiel	46,1	35,7

Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Dads 2014

Le poids des animateur.rice.s socioculturel.le.s particulièrement important dans les entreprises de l'ESS présentes en QPV

En volume, les principaux métiers exercés dans l'ESS au sein des QPV sont ceux d'aides à domicile (9,3 % de l'ensemble des postes de l'ESS) et d'animateurs et animatrices socioculturel.le.s et de loisirs (7,4 %) (tableau 6). Par rapport à l'ensemble des métiers de l'ESS à l'échelle de la France entière, les animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs sont nettement surreprésentés (+ 3,8 points) ainsi qu'à un degré moindre les agent.e.s d'entretien (+2,5

points), les formateur.rice.s (+ 1,3 point) et les aides à domicile (+ 1,2 point). De manière encore plus marquée que sur l'ensemble du territoire, l'emploi dans l'ESS dans les QPV est fortement tourné vers les services à la population (personnes âgées, jeunesse). Le rôle des associations socioculturelles, s'appuyant sur les approches pédagogiques et valeurs du mouvement de l'éducation populaire, est particulièrement important dans ces quartiers.

Tableau 6 : Les 10 principaux métiers exercés dans les entreprises de l'ESS implantées dans les QPV au cours de l'année 2015

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS (France entière)
Aides à domicile	12 900	94,7	9,3	8,1
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	10 300	63,7	7,4	3,6
Autres employé.e.s administratif.ve.s	6 400	69,6	4,6	3,3
Agent.e.s d'entretien	6 200	49,4	4,5	2,0
Secrétaires	5 600	93,9	4,0	3,5
Aides-soignant.e.s	5 500	89,5	3,9	4,4
Agent.e.s de service hospitaliers	4 900	73,1	3,5	4,4
Formateur.rice.s	4 300	64,9	3,1	1,8
Personnels enseignants du secondaire et du supérieur	4 100	64,7	2,9	4,5
Divers personnels des services directs aux particuliers	4 000	58,8	2,9	2,1

Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Dads 2015.

ESS et QPV : ce qu'il faut retenir

Au 1^{er} janvier 2018, **10 600 établissements employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont situés dans un quartier prioritaire de la politique de la ville**, soit 4,8% de l'ensemble des établissements de l'ESS. Cette économie, organisée principalement sous forme associative dans les quartiers prioritaires, est surreprésentée dans les QPV des régions les plus urbanisées (Hauts-de-France, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côtes-d'Azur), dans lesquelles les inégalités de revenus sont les plus fortes et les besoins de la population sont importants.

Au sein des quartiers prioritaires, l'ESS emploie **103 900 salarié.e.s**, soit 4,4 % de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS,

dont une majorité de femmes et davantage de jeunes que sur l'ensemble du territoire. Les conditions d'emploi (temps de travail et type de contrat) des salarié.e.s de l'ESS sont moins favorables dans les quartiers prioritaires que dans les autres territoires, avec davantage d'emplois aidés et de temps partiels. Les métiers de l'ESS dans les quartiers prioritaires relèvent davantage des secteurs de l'action sociale et des sports et loisirs et traduisent la réponse que constitue l'ESS aux besoins d'accompagnement d'une population en situation de fragilité : animation socioculturelle, aide à domicile, accompagnement socioprofessionnel, etc.



2. L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES ET ULTRAMARINES

La deuxième partie de cette étude donne les principaux chiffres clés sur les établissements et l'emploi dans l'ESS (type de poste, temps de travail, type de contrats, profil des salarié.e.s, ...) à l'échelle des treize régions métropolitaines et des régions ultramarines de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion¹.

Afin d'illustrer la diversité des activités proposées par les acteurs et actrices de l'ESS en réponse aux besoins des populations des quartiers prioritaires de la politique de la ville, les portraits d'une dizaine de structures de l'ESS in-

tervenant dans les quartiers prioritaires sont également présentés au sein des différentes régions : coopérative d'activité et d'emploi (CAE), restaurant participatif, association d'accompagnement social, ateliers numériques et fablab, coopérative éphémère, bailleur social coopératif ou encore plate-forme d'achat collectif.

Le tableau ci-dessous (tableau 7) synthétise les principaux indicateurs clés relatifs à l'ESS dans les QPV à l'échelle régionale.

¹ Faute de données disponibles, le territoire de Mayotte n'a pas pu être traité dans le cadre de cette publication

Tableau 7 : Principales données de cadrage sur les établissements et effectifs salariés de l'ESS en QPV à l'échelle des régions métropolitaines et ultramarines (sauf Mayotte).

Régions	Nombre d'établissements ESS en QPV	% établissements ESS en QPV	Poids de la région en termes d'établissements ESS en QPV (en %)	Nombre de postes ESS en QPV	% postes ESS en QPV	Poids de la région en termes de postes ESS en QPV (en %)
Auvergne-Rhône-Alpes	889	3,1	8,4	8 095	2,7	7,8
Bourgogne-Franche-Comté	289	2,8	2,7	3 070	3,0	3,0
Bretagne	239	1,8	2,3	1 580	1,1	1,5
Centre-Val de Loire	293	3,2	2,8	2 562	3,0	2,5
Corse	35	3,2	0,3	202	2,4	0,2
Grand-Est	735	4,5	6,9	9 089	4,5	8,7
Guadeloupe	171	13,9	1,6	1 584	13,1	1,5
Guyane	162	33,9	1,5	1 273	29,8	1,2
Hauts-de-France	1 168	7,4	11,0	15 744	7,5	15,1
Ile-de-France	2 017	6,1	19,1	20 178	5,2	19,4
La Réunion	305	14,2	2,9	2 792	10,8	2,7
Martinique	147	12,5	1,4	1 754	14,3	1,7
Normandie	394	3,6	3,7	3 837	3,3	3,7
Nouvelle-Aquitaine	645	2,9	6,1	5 601	2,5	5,4
Occitanie	1 275	5,5	12,1	10 293	4,8	9,9
Pays de la Loire	342	2,2	3,2	2 897	1,8	2,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 461	8,7	13,8	13 469	8,3	12,9
France entière	10 600	4,8	100,0	103 900	4,4	100,0

Source : Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, d'après Sirene 2018 et Insee Clap 2015



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



AUVERGNE RHÔNE-ALPES

La région Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 140 QPV rassemblant 411 430 habitant.e.s, soit 5% de la population régionale. Cela positionne la région AuRA en 4^e place des régions de France en termes de nombre de personnes résidant dans les QPV. Au total, 49 EPCI ont signé un contrat de ville, dont deux métropoles, 22 communautés d'agglomération, 21 communautés de communes.

Près de 89% des quartiers prioritaires sont situés dans la partie Rhône-Alpes de la nouvelle région et 75% des habitant.e.s des quartiers sont « concentrés » dans les quatre grandes agglomérations : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Étienne.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Auvergne Rhône-Alpes

La région Auvergne-Rhône-Alpes dénombre 889 établissements de l'ESS situés dans des QPV soit 3,1% des établissements ESS de la région. Les QPV de la région Auvergne-Rhône-Alpes regroupent 8 094 salarié.e.s de l'ESS, soit 2,7% de l'emploi de l'ESS.

Si, comme au niveau régional, l'emploi associatif demeure le plus important (83,5%), l'emploi mutualiste occupe une place importante dans les QPV avec 8,5% des salarié.e.s de l'ESS (contre 6,9% en moyenne régionale).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS Région AURA
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	8 094	100,0	100,0
Associations et Fondations	6 983	86,3	81,5
<i>dont associations</i>	6 758	83,5	78,8
Coopératives	419	5,2	11,7
Mutuelles	692	8,5	6,9

Source : CGET / ORESS – CRESS AURA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

En AuRA, les deux activités principales, à la fois dans les QPV et dans la région, sont l'action sociale et l'enseignement. Les activités financières et d'assurance sont fortement en retrait dans

les QPV (3,6% contre 10,6% sur le plan régional). L'ESS dans les quartiers est ensuite davantage tournée vers le soutien aux entreprises et la santé humaine.



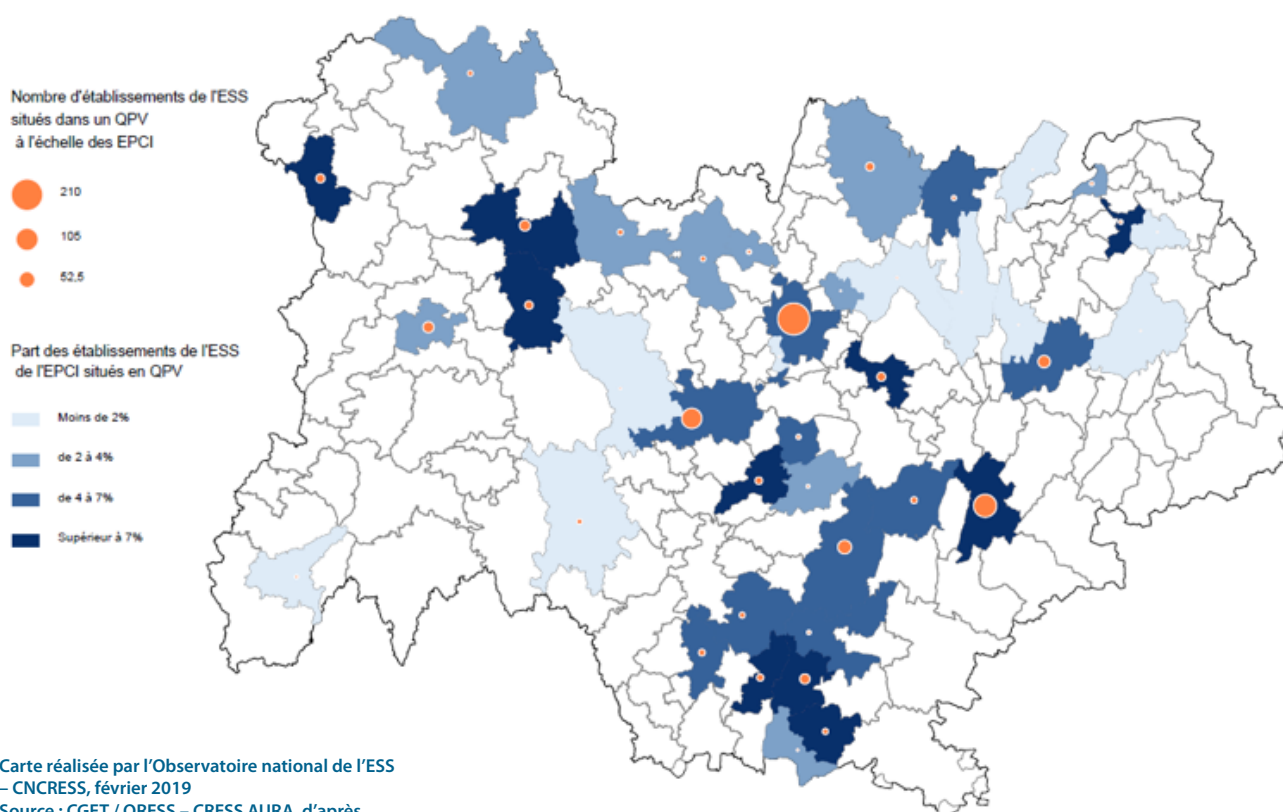
Tableau 2 :

Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	48,9	41,4
Accueil de jeunes enfants	S	2,3
Aide par le travail	4,9	6,8
Aide à domicile	6,8	7,2
Hébergement médico-social et social	14,9	17,6
Autres actions sociales	S	7,4
Enseignement	6,9	15,9
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	S	12,3
Formation adulte	2,5	1,8
Autres enseignements	S	1,8
Activités financières et d'assurance	3,6	10,6
Soutien aux entreprises	7,3	5,5
Santé humaine	6,4	8,6
Sport et loisirs	S	3,6
Arts, spectacle	S	1,4
Hébergement et restauration	5,0	1,7
Commerce	S	1,8
Industrie et construction	0,5	1,3
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	14,0	6,7
Autres services	1,2	1,0

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS AURA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI





Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS AURA
Sexe		
Femmes	72,5	70,7
Hommes	27,5	29,3
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	24,0	17,8
De 30 à 39 ans	24,6	24,0
De 40 à 49 ans	25,2	28,3
50 ans et plus	26,2	29,9

Source : CGET / ORESS – CRESS AURA, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS AURA
Contrat de travail		
CDI	57,9	77,1
CDD	16,7	12,7
Autres contrats de travail	25,4	10,1
<i>dont emplois aidés</i>	11,1	7,6
Temps de travail		
Temps complet	49,2	58,4
Temps partiel	50,8	41,6

Source : CGET / ORESS – CRESS AURA, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS AURA
Aides à domicile, travailleur.se.s familiaux	1305	96,7	16,1	18,8
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	742	67,5	9,2	6,1
Aides-soignant.e.s	425	95,8	5,3	8,1
Secrétaires	417	96,6	5,2	8,2
Autres employé.e.s administratifs	371	75,7	4,6	6,3
Divers personnels des services directs aux particuliers	344	65,4	4,3	3,2
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type industriel	336	38,7	4,2	5,7
Agent.e.s de service hospitaliers	324	79,3	4,0	8,6
Infirmier.ère.s	262	90,5	3,2	3,2
Employé.e.s des services comptables ou financiers	250	80,8	3,1	2,1

Source : CGET / ORESS – CRESS AURA, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018



Association VRAC

favoriser le développement de groupements d'achats de produits de qualité au cœur des Quartiers Politiques de la Ville de Lyon

L'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) a été créée en 2013 pour favoriser le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) dans les QPV. Son projet est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de consommation courante de qualité. Cette association propose ses services dans les quartiers prioritaires de la ville des métropoles de Bordeaux, Strasbourg et Lyon. Elle s'implantera également à Toulouse et Paris en 2019.

VRAC dispose de cinq salarié.e.s et de 150 bénévoles sur la métropole lyonnaise. En 2017, plus de 1 200 personnes, réparties sur treize quartiers, sont adhérentes à l'association VRAC. Si l'on considère les bénéficiaires indirects, l'impact de l'action de l'association peut être évalué à au moins 2 000 bénéficiaires.

Au départ du projet, se trouve la volonté de lutter contre les inégalités socio-économiques et les inégalités de santé qui concernent les quartiers de la politique de la ville. Les quatre objectifs phares de VRAC sont :

- La distribution dans les quartiers populaires de produits de consommation courante de qualité et de services à des prix attractifs, en améliorant ainsi le pouvoir d'achat des habitant.e.s.
- L'appui à une consommation durable et responsable, en permettant aux habitant.e.s des quartiers de s'inscrire dans de nouvelles pratiques de consommation et d'approvisionnement/d'alimentation.
- Le renforcement des espaces de socialisation et d'entraide dans les quartiers où VRAC est présent par la création de groupements d'achats, et ainsi favoriser la cohésion sociale.

- L'élaboration d'un mode de fonctionnement économique coopératif s'appuyant sur les principes de l'ESS. Le mode de fonctionnement de cette association est ancré sur l'implication des consommateur.rice.s. Elle s'appuie sur un groupement d'achats et sur la participation du plus grand nombre à la réalisation des différentes tâches inhérentes à la réception des marchandises, à leur reconditionnement, à leur distribution.

Le modèle économique de VRAC repose aujourd'hui essentiellement sur le soutien de partenaires publics au fonctionnement du projet, l'ensemble des produits étant jusqu'alors vendus à prix coûtant. Entre 2015 et 2016, VRAC a connu une augmentation de son chiffre d'affaires global de 100%, passant de 53 540€ à 107 050€. En 2017, le chiffre d'affaires était de 241 750€, soit une augmentation de 125% par rapport à 2016.

VRAC mobilise un ensemble de partenaires, qui mettent à disposition de l'association des moyens humains, techniques et financiers : les centres sociaux, les bailleurs sociaux, les fondations, les collectivités, et bien entendu, les habitant.e.s.

Ainsi, VRAC permet aux habitant.e.s de ces quartiers de s'inscrire dans un mode de consommation durable et responsable, qui repose sur le collectif et les dynamiques locales pour faire face à la précarité et proposer un autre rapport à la consommation, à la santé et à l'image de soi.

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Métropole de Lyon

1 336 994 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

63,3 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

15,2 %

Chiffres clés da métropole de Lyon

2121 établissements ESS soit **9,6 %** des établissements du territoire

64 669 salarié.e.s soit **9,9 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 58 QPV, soit 4,5% des QPV de la France métropolitaine. Ces QPV concernent 24 contrats de ville en région.

Les QPV régionaux rassemblent 149 803 habitant.e.s en 2013, soit 5,3% de la population régionale.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Bourgogne-Franche-Comté

La région Bourgogne-Franche-Comté compte 289 établissements employeurs de l'ESS situés dans des QPV. Cela représente 2,8% de l'ensemble des établissements employeurs de l'ESS de la région.

La répartition de l'emploi dans l'ESS par statut juridique est sensiblement identique dans les QPV et dans l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté, à l'exception des fondations qui ne sont pas présentes dans les QPV.

Les QPV régionaux rassemblent 3 054 postes salariés de l'ESS, soit 2 513 Equivalents Temps Plein (ETP). Ces postes représentent 2,9% des postes salariés de l'ESS en région.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS Région BFC
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	3 054	100	100
<i>Associations et Fondations</i>	2 284	75	77
<i>dont associations</i>	2 284	75	74
<i>Coopératives</i>	433	14	15
<i>Mutuelles</i>	337	11	8

Source : CGET / ORESS – CRESS BFC, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

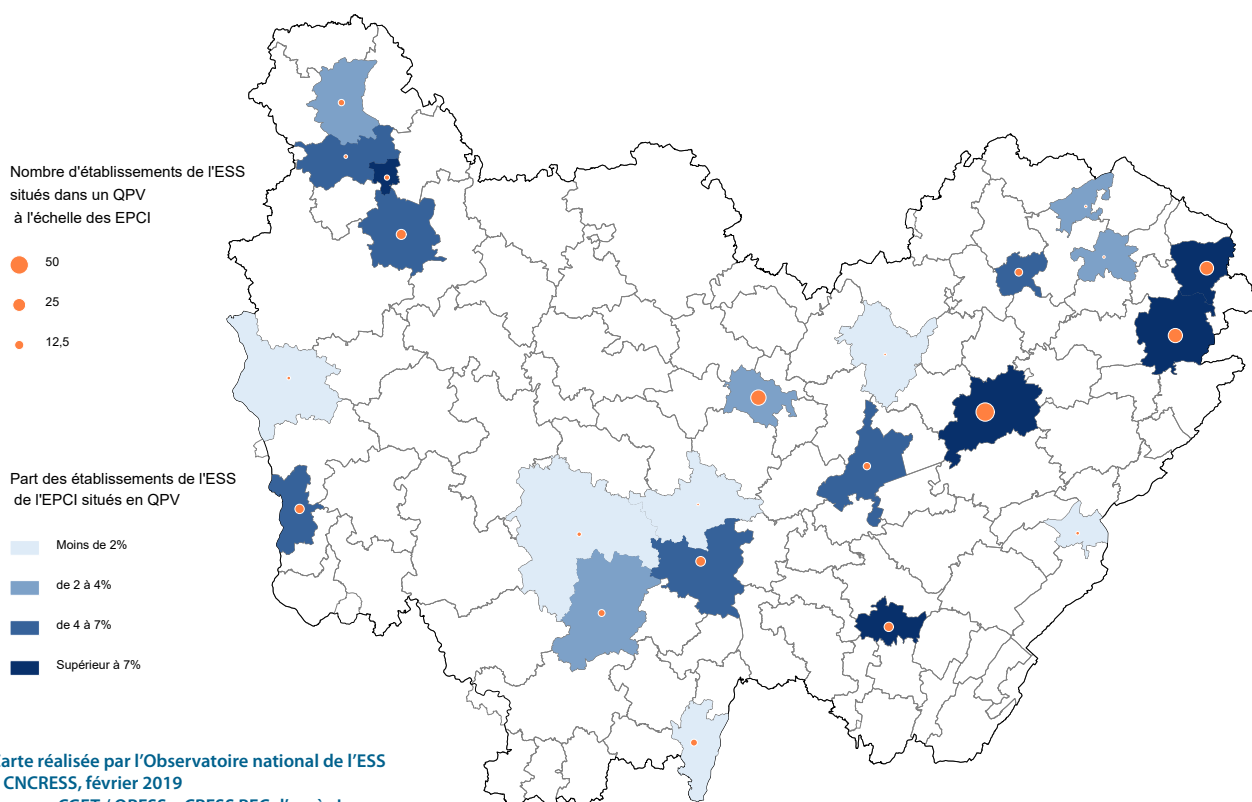


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des QPV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	47,5	45,7
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	S	0,7
<i>Aide par le travail</i>	S	9,9
<i>Aide à domicile</i>	S	8,2
<i>Hébergement médico-social et social</i>	10,9	19,1
<i>Autres actions sociales</i>	24,0	7,8
Enseignement	S	11,3
<i>Enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	4,8	8,3
<i>Formation adulte</i>	S	1,6
<i>Autres enseignements</i>	S	1,4
Activités financières et d'assurance	S	11,0
Soutien aux entreprises	9,0	5,1
Santé humaine	2,5	7,2
Sport et loisirs	s	2,7
Arts, spectacle	S	1,5
Hébergement et restauration	2,0	1,3
Commerce	0,6	2,2
Industrie et construction	S	3,2
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	10,1	6,5
Autres services	s	2,3

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS BFC, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS
– CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS BFC d'après Insee
Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS BFC
Sexe		
Femmes	67,9	68,1
Hommes	32,1	31,9
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	22,6	18,6
De 30 à 39 ans	23,6	23,0
De 40 à 49 ans	25,3	27,4
50 ans et plus	28,6	31,0

Source : CGET / ORESS – CRESS BFC, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS BFC
Contrat de travail		
CDI	59,6	73,9
CDD	14,4	10,3
Autres contrats de travail	26,1	15,4
<i>dont emplois aidés</i>	<i>16,6</i>	<i>9,0</i>
Temps de travail		
Temps complet	51,2	62,5
Temps partiel	48,8	37,5

Source : CGET / ORESS – CRESS BFC, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS
Aides à domicile	362	94,2	10,8	10,0
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	194	71,6	5,8	3,1
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type artisanal	166	38,6	4,9	1,5
Secrétaires	166	5	4,9	3,7
Employé.e.s des services commerciaux de la banque	150	70,7	4,5	3,2
Autres employés administratifs	136	68,4	4,1	2,8
Chargé.e.s de clientèle bancaire	134	61,9	4,0	1,6
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	126	75,4	3,8	2,7
Nettoyeur.se.s	117	70,9	3,5	1,9
Aides-soignant.e.s	92	89,1	2,7	4,5

Source : CGET / ORESS – CRESS BFC, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018



Association Miroirs de Femmes Reflets du Monde : favoriser l'intégration de personnes en difficultés en valorisant leur diversité

À l'origine de l'association « Miroirs de Femmes », se trouve un groupe d'une trentaine de femmes d'origines différentes participant dès 2008 aux Espaces Solidaires organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Besançon dans le quartier de Planoise. Le but de ces espaces est alors de faire se rencontrer des personnes du quartier pour lutter contre l'exclusion et faire du développement social. Parallèlement, le site Internet <http://migrations.besancon.fr> est créé pour valoriser le parcours et la diversité des personnes pour lesquelles Besançon a été une ville d'accueil.

Lorsqu'en 2013 le CCAS décide de réorganiser les services de sa Direction des Solidarités, le groupe décide de poursuivre la dynamique créée en fondant l'association Miroirs de Femmes – Reflets du Monde. L'association remporte le 1^{er} prix régional Talents des Cités.

L'objet de l'association est l'intégration de publics (au départ des femmes, puis tous publics) en difficultés du quartier de Planoise et d'autres quartiers de Besançon et villages alentours du Grand Besançon. Il s'agit notamment de rompre l'isolement que peuvent connaître certaines de ces personnes. L'association s'adresse à des profils très divers : étudiant.e.s étrangers de passage en service civique international, primo-arrivants, personnes isolées, etc. Elle leur propose des activités favorisant leur intégration tout en valorisant leurs cultures : cours de français, cours de cuisine, lectures, chants, etc. Elle veille à ce que les personnes soient actrices des activités mises en place plutôt que simples spectatrices.

Une attention particulière est donnée à l'acquisition de la langue française pour les personnes primo-arrivantes en-

gagées par un contrat d'intégration républicaine (CIR). L'association accompagne les personnes à l'acquisition de la langue française au-delà des 200 heures obligatoires.

Ce projet a nécessité des moyens complémentaires aux ressources bénévoles. La présence de salarié.e.s permanent.e.s est indispensable pour la bonne mise en œuvre des activités, ainsi que pour animer la vie associative de la structure. L'association compte à ce jour trois salarié.e.s, dont deux à temps plein, et un service civique. Elle bénéficie d'un poste adulte-relais financé par l'État.

Ce travail qui vient compléter le droit commun vise également à préserver le contexte de diversité et d'ouverture qui est très important dans un quartier comme Planoise et à lutter contre toute forme de repli communautaire. Au quotidien, l'association trouve des solutions pour faire face aux freins rencontrés : sentiment d'insécurité lié au quartier, tensions possibles liées à la cohabitation entre différentes cultures, religions, etc.

«Tisser des liens, vivre ensemble la diversité. Proposer des échanges culturels. Favoriser la participation active et l'émancipation individuelle. Créer un climat de tolérance et de dialogue dans une mixité sociale, culturelle et inter-générationnelle. Changer l'image du quartier. Faire un ricochet avec des idées et donner la naissance à des projets qui mettent sous la lumière nos «passés» ailleurs et notre présent ici... »

Tanja Nikolov, directrice de l'association Miroirs de Femmes – Reflets du Monde.

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

	QPV Planoise 15 286 habitant.e.s	CA du Grand Besançon 192 042 habitant.e.s
Taux d'activité Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi	43,8 %	61,5 %
Taux de pauvreté Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain	46,9 %	15 %

Chiffres clés de l'ESS du Grand Besançon

950 établissements ESS soit **13,7 %** des établissements du territoire
2 870 salarié.e.s soit **11,8 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



BRETAGNE

En Bretagne, en 2013, 89 000 personnes résident dans 32 quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 2,7% de la population régionale.
La Bretagne est la région où le poids de la population habitant

dans les QPV est le plus faible : ce dernier est trois fois inférieur à la moyenne de la France métropolitaine (7,6%). La Bretagne montre en effet des situations de pauvreté moins fréquentes ou moins concentrées sur les QPV.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Bretagne

La Bretagne compte 13 533 établissements de l'ESS (soit 12,0% des établissements régionaux), dont seulement 239 sont situés en QPV (1,8%). L'ESS bretonne emploie 150 000 salarié.e.s (130 500 ETP), soit 14,3% des effectifs salariés régionaux. La Bretagne représente 6,3% des effectifs de l'ESS en France mais seulement 1,5% des effectifs nationaux de l'ESS localisés dans les QPV soit 1 580 salarié.e.s.

Le poids de l'emploi associatif dans l'ESS (91,2%) y est largement supérieur à ce que l'on observe dans l'ESS bretonne (72,4%). Mutuelles et fondations n'ont aucune implantation en QPV en Bretagne. Les coopératives y sont peu représentées : 8,8% des effectifs en QPV contre 18,5% des effectifs de l'ESS en Région. Le poids élevé des coopératives dans l'ESS bretonne est à relier au fort développement des coopératives de la sphère agricole qui sont absentes des QPV.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS Bretagne
	En nombre	En %	En %	
Ensemble des emplois	1 580	100	100	100
Associations et Fondations	1 441	91,2	74,1	75,5
<i>dont associations</i>	1 441	91,2	5	72,4
Coopératives	139	8,8	15	18,5
Mutuelles	0	0,0	8,4	6,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Bretagne, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

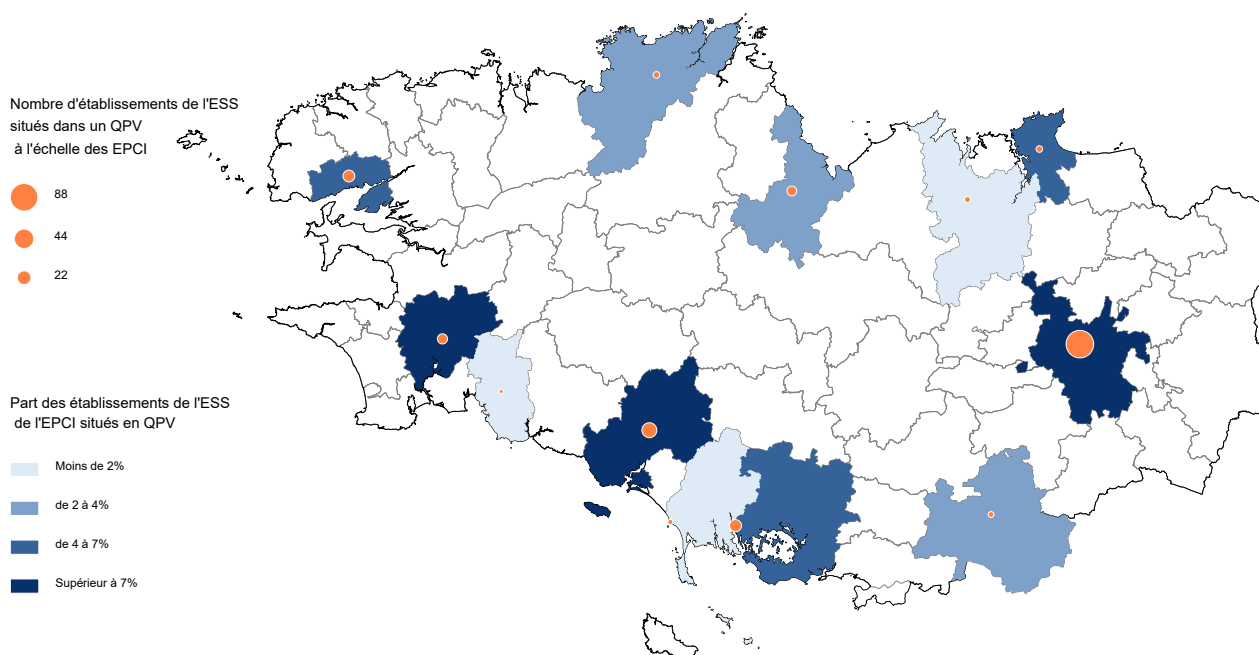


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	30,0	33,1
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	S	0,9
<i>Aide par le travail</i>	5,0	6,4
<i>Aide à domicile</i>	S	6,3
<i>Hébergement médico-social et social</i>	S	14,5
<i>Autres actions sociales</i>	20,0	5,0
Enseignement	26,6	21,2
<i>Enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	22,0	18,5
<i>Formation adulte</i>	S	1,6
<i>Autres enseignements</i>	S	1,0
Activités financières et d'assurance	4,4	10,1
Soutien aux entreprises	3,5	8,8
Santé humaine	S	7,1
Sport et loisirs	5,4	2,8
Arts, spectacle	4,2	1,0
Hébergement et restauration	6,1	1,0
Commerce	S	3,8
Industrie et construction	S	4,5
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	16,8	4,6
Autres services	S	2,1

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Bretagne, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de
l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Bretagne,
d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Bretagne
Sexe		
Femmes	71,1	65,0
Hommes	28,9	35,0
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	21,8	16,0
De 30 à 39 ans	25,7	24,8
De 40 à 49 ans	25,0	29,1
50 ans et plus	27,4	30,1

Source : CGET / ORESS – CRESS Bretagne d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Bretagne
Contrat de travail		
CDI	68,9	75,4
CDD	14,6	9,9
Autres contrats de travail	16,5	14,6
<i>dont emplois aidés</i>	<i>5</i>	<i>6,4</i>
Temps de travail		
Temps complet	47,9	64,3
Temps partiel	52,1	35,7

Source : CGET / ORESS – CRESS Bretagne, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Bretagne
Aides à domicile	192	92,7	11,3	7,0
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	157	70,7	9,2	2,4
Formateur.rice.s	74	66,2	4,4	1,5
Secrétaires	74	5	4,4	3,2
Autres employé.e.s administratif.ve.s	63	71,4	3,7	2,3
Enseignant.e.s du primaire	58	84,5	3,4	4,6
Moniteur.trice.s et éducateur.rice.s sportif.ve.s	55	29,1	3,2	1,6
Aides-soignant.e.s	51	90,2	3,0	4,1
Agent.e.s de service des établisse- ments d'enseignement	47	89,4	2,8	2,7
Employé.e.s des services comptables ou financiers	46	5	2,7	2,1

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Bretagne, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Le Cercle : l'accès aux loisirs, à la culture et au débat démocratique comme levier d'épanouissement, du vivre ensemble solidaire et du développement social local

Créée en 1981 par des habitant.e.s du quartier Croix Saint-Lambert, à Saint-Brieuc, le Cercle est une association agréée « éducation populaire ». L'objet initial de l'association était la mise en place d'activités sportives en direction des jeunes. Progressivement, l'activité s'est diversifiée en réponse aux besoins du quartier et l'association a développé un secteur culturel, dans le champ de l'éducation à l'image (pratique artistique, festival de cinéma, sensibilisation...). Aujourd'hui, l'activité se structure autour d'un pôle d'animation sociale de proximité, au cœur des quartiers sud de la ville et sur la ville de Saint Brieuc, et d'un pôle « éducation à l'image et cinéma » au rayonnement plus large.

L'association compte 420 adhérent.e.s 50 bénévoles, 18 administrateur.rice.s et dix permanent.e.s. Près de 4 000 personnes sont bénéficiaires des actions de l'association à l'année. Associer les adhérent.e.s, les bénévoles, les militants et les bénéficiaires de l'action de l'association est un pilier du projet associatif. Au-delà du conseil d'administration, plusieurs commissions (jeunesse, sport, culture...) fonctionnant de façon participative, permettent au quotidien l'expression des adhérent.e.s, des professionnel.le.s intervenant.e.s, des usager.ère.s. Le public jeune est associé à tous les espaces de décisions, un comité jeunesse est mis en place pour l'apprentissage de la prise de décision et de l'exercice de la parole.

Depuis 2015, l'association a inscrit dans son projet un axe innovation et expérimentation dans le domaine de la culture et de la jeunesse qui s'est traduit par le développement entre autres de deux projets ambitieux : les coopératives éphémères et les Métallotropes.

Les coopératives éphémères un projet d'éducation des jeunes à l'entrepreneuriat collectif.

Les Coopératives jeunesse de services (CJS) sont des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans. Ils créent leur propre entreprise coopérative et la font vivre le temps d'un été. Accompagné.e.s de deux animateur.rice.s, les coopérant.e.s définissent ensemble des services qu'ils proposent aux habitant.e.s et aux entreprises environnantes.

Les jeunes s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir. Ce sont près de 60 jeunes du quartier qui ont participé à cette expérimentation depuis 2015.

Les Métallotropes, un projet original mêlant, culture et insertion.

L'association expérimente depuis 2016, une idée unique et inédite en France, la réalisation de mobilier urbain géant interactif, s'inspirant des jouets optiques du XIXe siècle : zootrope, praxinoscope, toupie fantôme, etc.. Ce projet s'intitule « Les Métallotropes ». Pour réaliser ce mobilier grandeur nature l'association met en place, avec des partenaires de l'insertion, une formation de six mois autour des métiers de la métallurgie à destination de jeunes sans emploi, déscolarisés ou demandeurs d'emploi. Le mobilier installé sur l'espace public, sert ensuite de support d'intervention artistique et culturelle en direction de publics variés (Jeunes QPV, scolaires, habitant.e.s...). Au terme des années d'expérimentation, on dénombre 30 stagiaires formés dans les métiers de la métallurgie, plus de 450 bénéficiaires d'actions artistiques et culturelles et trois mobiliers géants en métal réalisés et implantés dans l'espace public.

Les ressources propres (20%) du budget de l'association sont constituées des adhésions et cotisations sur les ateliers culturels, les stages et les activités sportives. L'association bénéficie de subventions publiques (70%), lié au caractère de son activité et aux missions confiées sur le territoire. Ses subventions proviennent de l'État, des collectivités, de la CAF, etc. Le Cercle développe aussi des projets qui bénéficient de financements accordés par des fondations (10%) : SNCF, Fondation A2I, Groupe UP, FACE, etc.

«Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin». C'est une devise que l'association tente d'appliquer au quotidien depuis de nombreuses années. À la fois sur la mobilisation des parties prenantes, sur le développement du partenariat ou sur la conception des projets.

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

PQV Croix-Saint-Lambert
1 632 habitant.e.s

CA Saint-Brieuc Armor
151 246 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

44,6 %

63,3 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

41 %

15,2 %

Chiffres clés de l'ESS dans l'agglomération Saint-Brieuc Armor

818 établissements ESS soit 15,3 % des établissements du territoire

10 914 salarié.e.s soit 18 % des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



La Grenouille à Grande Bouche : restaurant et revue participatifs et redistributifs

La Grenouille à Grande Bouche est un projet rennais de l'économie sociale et solidaire, qui allie la cuisine et l'écriture, et qui propose un restaurant participatif, une revue participative, des ateliers et des stages pour les particuliers et les professionnels, des événements festifs tous les deux mois pour la parution du nouveau numéro.

Participatifs et redistributifs

Le restaurant et la revue sont participatifs. Chaque jour, des bénévoles viennent prêter main-forte et donner trois heures de leur temps en salle (5 personnes), en cuisine (4 personnes) ou à la rédaction (4 à 8 personnes). Ce qui fait la particularité du lieu est aussi que la Grenouille à Grande Bouche a pour objectif de redistribuer ses bénéfices à des structures socialement utiles du territoire. Pour l'instant, une seule structure a été retenue, il s'agit de la conciergerie sociale et solidaire des habitant.e.s du quartier le P'tit Blosneur. A terme, l'objectif est de redistribuer les bénéfices dans quatre structures locales.

Deux activités complémentaires

Le restaurant a réalisé deux tests de sa viabilité dans le quartier du Blosne, à Rennes, et s'installera dans ses locaux définitifs au printemps 2019. Sur l'expérimentation au triangle en juin 2018, 903 repas ont été servis en trois semaines (soit 60 couverts en moyenne chaque midi) pour un chiffre d'affaires total de 13 142 €.

Au total, 1 000 € de bénéfices ont été redistribués à la structure locale du P'tit Blosneur.

La revue participative « la Grenouille » permet aux lecteur.rice.s de véritablement participer à l'élaboration de leur média, de la conférence de rédaction à la rédaction collective d'articles en passant par les tests en conditions réelles des recettes. Par la nature coopérative de l'entreprise de presse, les lecteur.rice.s ne sont plus de simples abonné.e.s, mais peuvent également s'investir dans le projet de la structure et participer à sa gouvernance. Le N°0 de la revue a réuni 20 bénévoles et 200 exemplaires ont été vendus pendant l'été 2018. Pour le N°1 de la revue, sorti le 15 mars 2019, ce sont 40 bénévoles qui ont participé à sa création. Tirée à 2000 exemplaires, la revue sera distribuée dans 730 points de vente partout en France et dans certaines librairies en Bretagne.

La Grenouille à Grande Bouche, c'est aujourd'hui une véritable communauté qui compte déjà plus de 100 bénévoles et 1000 ami.e.s.

Le projet est porté depuis ses débuts par un collectif de trois personnes et est accompagné par l'incubateur ESS du TAG35.

« Ça me plaît d'être acteur d'un projet participatif, très ouvert, qui fait bouger le quartier ». « J'aime cuisiner, ça permet de découvrir de nouvelles saveurs, de rencontrer de nouvelles personnes. »

Jean-Simon et Thierry, bénévoles du quartier mobilisés en cuisine sur la première phase de test du restaurant

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Rennes Métropole
426 502 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

62,2 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

11,8 %

Chiffres clés de l'ESS dans la métropole de Rennes

2 099 établissements ESS soit **13,5 %** des établissements du territoire

24 931 salarié.e.s soit **11,4 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



CENTRE - VAL DE LOIRE

La région Centre - Val de Loire regroupe 52 QPV situés dans 29 communes distinctes. Les QPV couvrent une population de 157 066 habitant.e.s, soit 6,1% de la population régionale.

La région Centre - Val de Loire regroupe 9 253 établissements de l'ESS pour 84 400 salarié.e.s (74 300 ETP) et une masse salariale de 2 170 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 10,5% de l'emploi régional et 11,1% des établissements.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS en région Centre-Val de Loire

293 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 3,2% de l'ensemble des établissements de la région.

Au sein des QPV, l'ESS emploie 2 562 salarié.e.s, soit 3% de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS. Comparativement à la réparti-

tion régionale, l'emploi associatif est prédominant dans les quartiers avec 89,7% de l'emploi (contre 73,7% en moyenne régionale), notamment au détriment des coopératives (7,3% contre 15,6%).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS Région Centre - Val de Loire
	En nombre	En %	En %	
Ensemble des emplois	2 562	100,0	100,0	100,0
Associations et Fondations	2 353	91,8	75,0	76,9
<i>dont associations</i>	2 297	89,7	S	73,7
Coopératives	188	7,3	14,4	15,6
Mutuelles	21	0,8	S	7,5

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS Centre - Val de Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

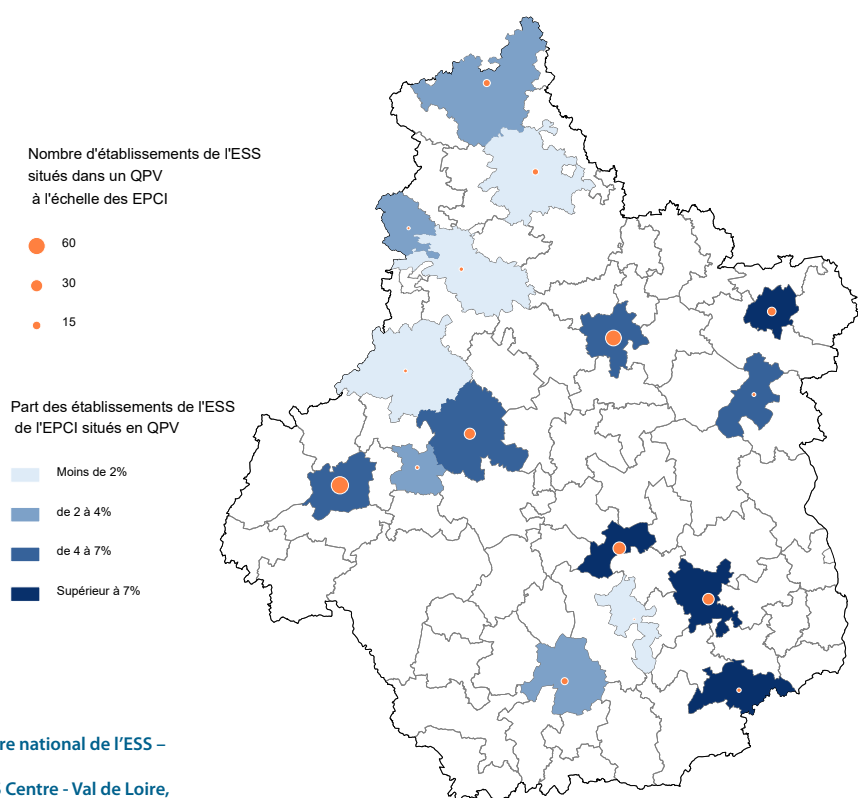


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	30,0	33,1
Accueil de jeunes enfants	S	0,9
Aide par le travail	5,0	6,4
Aide à domicile	S	6,3
Hébergement médico-social et social	S	14,5
Autres actions sociales	20,0	5,0
Enseignement	14,4	11,9
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	10,5	9,1
Formation adulte	S	1,6
Autres enseignements	S	1,1
Activités financières et d'assurance	6,3	14,6
Soutien aux entreprises	5,0	7,3
Santé humaine	1,4	3,4
Sport et loisirs	S	3,5
Arts, spectacle	S	1,1
Hébergement et restauration	3,4	0,7
Commerce	S	3,7
Industrie et construction	S	1,3
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	17,1	5,9
Autres services	3,6	1,8

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Centre - Val de Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Centre - Val de Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Centre - Val de Loire
Sexe		
Femmes	64,6	66,5
Hommes	35,4	33,5
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	22,5	18,1
De 30 à 39 ans	23,8	23,3
De 40 à 49 ans	26,9	27,8
50 ans et plus	26,7	30,8

Source : CGET / ORESS – CRESS Centre Val de Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Centre - Val de Loire
Contrat de travail		
CDI	56,0	74,7
CDD	S	9,4
Autres contrats de travail	S	15,8
<i>dont emplois aidés</i>	18,5	9,3
Temps de travail		
Temps complet	54,3	64,9
Temps partiel	45,7	35,1

Source : CGET / ORESS – CRESS Centre Val de Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Centre - Val de Loire
Autres employé.e.s administratif.ive.s	140	74,0	6,9	3,1
Secrétaires	135	91,2	6,6	3,3
Animateur.rice.s socioculturel.l.e.s et de loisirs	122	50,6	6,0	2,2
Agent.e.s d'entretien	110	58,2	5,4	1,5
Formateur.rice.s	102	66,8	5,0	1,5
Personnels enseignants du secon- daire et du supérieur	101	76,7	5,0	4,2
Aides à domicile	100	91,0	4,9	8,9
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type artisanal	75	30,9	3,7	7,4
Divers personnels des services directs aux particuliers	73	64,1	3,6	1,4
Éducateur.trice.s spécialisé.e.s	72	73,9	3,5	3,1

Source : CGET / ORESS – CRESS Centre - Val de Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Le Service d'Accueil Éducatif de Jour : La vie au grand air une des réponses possibles au décrochage scolaire dans le Montargois

Donner à un public défavorisé la possibilité de partir en vacances, c'est l'action à l'origine de la création de la fondation La Vie au Grand Air/Priorité Enfance, en 1927. La fondation dénombre aujourd'hui 22 établissements médicaux sociaux, répartis sur toute la France essentiellement missionnés dans la protection de l'enfance. Implantée depuis 2005 à Montargis, elle compte 40 salarié.e.s et est en charge de plusieurs services : le Dispositif d'Accompagnement de Placement à Domicile, le Service d'Accueil Éducatif de Jour, le Service de Placement Familial et l'Espace Rencontre Enfant/Parents.

Le Service d'Accueil Éducatif de Jour (SAEJ), ouvert en 2012, est situé dans le quartier prioritaire Chautemps à Montargis et emploie douze salarié.e.s. Les actions de ce service sont à destination des adolescents déscolarisé.e.s entre 14 et 17 ans révolus. Pour permettre une meilleure identification du SAEJ comme ressource sur la thématique du décrochage scolaire, un travail est en cours avec l'agglomération de Montargis afin d'intégrer la cellule de veille au décrochage scolaire et le Projet de Réussite Educative.

Vers une insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes en difficulté

Un accompagnement global est proposé aux jeunes déscolarisé.e.s dans le but de les remobiliser autour de leurs projets scolaires ou professionnels. Des éducateur.rice.s spécialisé.e.s, techniques, scolaires ou sportif.ve.s apportent ce soutien au travers d'ateliers et d'activités. En 2017, 34 jeunes

arrivé.e.s sur décisions de justice ou sur demande administrative des parents ont été accompagnés. Tous les ans, une partie de ces jeunes retrouvent le chemin de l'emploi (4 jeunes en septembre 2018 ont commencé un contrat d'apprentissage), réussissent des examens ou suivent des formations. Le service travaille en partenariat avec un refuge animalier où les jeunes interviennent en tant que bénévoles et avec des dispositifs de droit commun (mission locale, pôle emploi, sécurité sociale, CIO, établissements scolaires, maison du département, juges).

Les ressources financières de la fondation proviennent majoritairement d'un financement départemental. Le budget global est de 677 000 euros.

« Les jeunes avec le soutien de l'équipe pluridisciplinaire développent leurs compétences sociales et professionnelles au travers de la construction d'un parcours alternatif. Ces jeunes rencontrant des difficultés scolaires les amenant au décrochage scolaire (souvent symptomatique de maux plus profonds), nécessitent un accompagnement bienveillant et adapté à chacune de leurs situations ».

L'équipe pluridisciplinaire
du Service d'Accueil Éducatif de Jour

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

QPV Le Bourg-Chautemps
1 969 habitant.e.s

CA Montargoise et Rives du Loing
60 825 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

59,6 %

63,3 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

19,6 %

15,2 %

Chiffres clés de l'ESS dans l'agglomération Montargoise et Rives du Loing

163 établissements ESS soit **8,3 %** des établissements du territoire

2 424 salarié.e.s soit **11,1 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



CORSE

La Corse regroupe cinq QPV situés dans les communes de Bastia (Quartier Sud, Centre Ancien), Ajaccio (Salines, Les Jardins De l'Empereur) et Porto-Vecchio (Pifano). Les QPV couvrent une population de 14 277 habitant.e.s, soit 4,2% de la population régionale.

La région Corse regroupe 1 107 établissements de l'ESS pour 8 300 salarié.e.s (7 400 ETP) et une masse salariale de 203 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 6,6% de l'emploi régional et 8,1% des établissements.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Corse

35 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 3,2% de l'ensemble des établissements de la région.

Au sein des QPV, l'ESS emploie 198 salarié.e.s, soit 2,4% de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS, principalement au sein du secteur associatif (81,8%).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS Région Corse
	En nombre	En %	En %	
Ensemble des emplois	198	100,0	100,0	100,0
Associations et Fondations	162	81,8	80,2	S
<i>dont associations</i>	162	81,8	80,2	82,8
Coopératives	36	18,2	10,8	11,0
Mutuelles	0	0,0	9,0	S

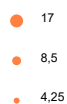
S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Corse, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

La répartition sectorielle des emplois dans l'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville n'est pas disponible à l'échelle de la région Corse, du fait de la part importante de données sous secret statistique.

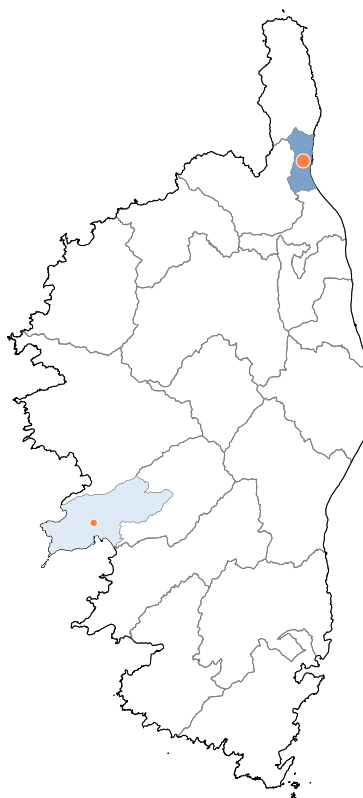
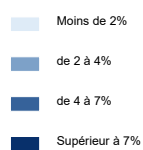


Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI

Nombre d'établissements de l'ESS
situés dans un QPV
à l'échelle des EPCI



Part des établissements de l'ESS
de l'EPCI situés en QPV



Carte réalisée par l'Observatoire national de
l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Corse, d'après
Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 2 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Corse
Sexe		
Femmes	73,6	68,7
Hommes	26,4	31,3
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	22,5	18,1
De 30 à 39 ans	23,8	23,3
De 40 à 49 ans	26,9	27,8
50 ans et plus	26,7	30,8

Source : CGET / ORESS – CRESS Corse, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Corse
Contrat de travail		
CDI	65,7	64,1
CDD	27,7	9,6
Autres contrats de travail	6,6	26,3
<i>dont emplois aidés</i>	<i>S</i>	<i>11,4</i>
Temps de travail		
Temps complet	68,3	65,0
Temps partiel	31,7	35,0

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Corse, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Corse
Puériculteur.rice.s	23	100,0	12,0	1,6
Agent.e.s de service hospitaliers	16	S	8,3	4,0
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	9	55,4	4,8	3,0
Cadres de l'intervention socio-éducative	8	S	4,1	1,6
Autres employé.e.s administratif.ive.s	6	S	3,1	2,9
Employé.e.s des services comptables ou financiers	5	S	2,6	1,6
Secrétaires	4	100,0	2,3	5,4
Cadres des services administratifs et financiers	4	S	2,3	1,8
Divers personnels des services directs aux particuliers	3	100,0	1,8	2,4
Assistant.e.s de service social	3	S	1,6	0,6

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Corse, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Note : le métier d'aide à domicile est masqué par le secret statistique en Corse, alors qu'il figure habituellement dans le top 10 des principaux métiers exercés dans l'ESS.



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



GRAND EST

La région Grand Est regroupe 116 QPV situés au sein de 59 communes distinctes. Les QPV couvrent une population de 397 680 habitant.e.s, soit 7,2% de la population régionale.

La région Grand Est regroupe 16 488 établissements de l'ESS pour 200 000 salarié.e.s (173 000 ETP) et une masse salariale de 5 200 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 11,5% de l'emploi régional et 9,0% des établissements.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Grand Est

735 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 4,5% de l'ensemble des établissements de la région.

Au sein des QPV, l'ESS emploie 9 088 salarié.e.s, soit 4,5% de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS, principalement au sein du secteur associatif (80,8%).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS Grand Est
	En nombre	En %	En %	
Ensemble des emplois	8 505	93,6	80,8	81,1
<i>Associations et Fondations</i>	8 505	93,6	80,8	81,1
<i>dont associations</i>	7 340	80,8	S	76,5
<i>Coopératives</i>	482	5,3	14,8	15,4
<i>Mutuelles</i>	101	1,1	0,0	3,5

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS Grand Est, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

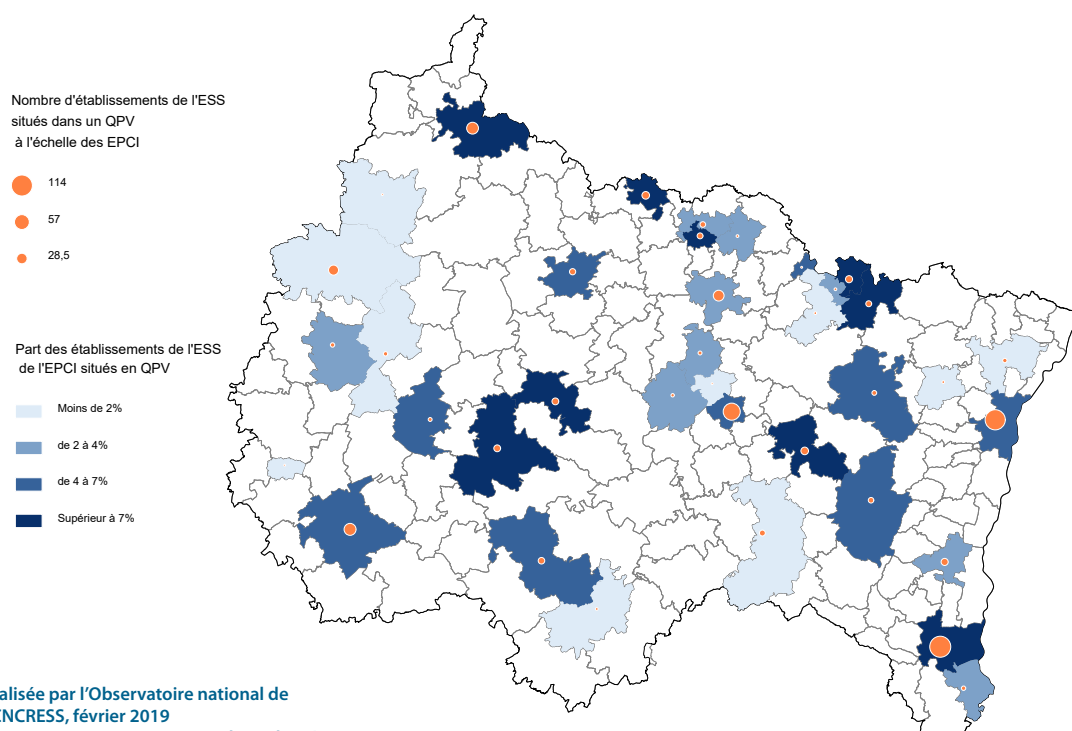


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	53,8	46,0
Accueil de jeunes enfants	9,5	2,8
Aide par le travail	s	8,1
Aide à domicile	4,8	7,4
Hébergement médico-social et social	16,1	18,8
Autres actions sociales	s	8,9
Enseignement	5,1	10,1
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	3,0	6,7
Formation adulte	s	1,4
Autres enseignements	s	2,0
Activités financières et d'assurance	4,6	11,2
Soutien aux entreprises	6,7	5,9
Santé humaine	14,6	8,8
Sport et loisirs	1,5	2,4
Arts, spectacle	1,9	1,1
Hébergement et restauration	0,7	1,1
Commerce	s	2,8
Industrie et construction	s	3,2
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire APE 9499Z)	9,7	5,9
Autres services	0,7	1,4

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Grand Est, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Grand Est, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :

Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Grand Est
Sexe		
Femmes	68,7	67,6
Hommes	31,3	32,4
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	26,1	20,3
De 30 à 39 ans	25,1	22,8
De 40 à 49 ans	23,5	26,5
50 ans et plus	25,3	30,4

Source : CGET / ORESS – CRESS Grand Est d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :

Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Grand Est
Contrat de travail		
CDI	57,5	74,5
CDD	13,4	10,6
Autres contrats de travail	29,0	14,9
<i>dont emplois aidés</i>	<i>19,3</i>	<i>10,6</i>
Temps de travail		
Temps complet	54,2	65,2
Temps partiel	45,8	34,8

Source : CGET / ORESS – CRESS Grand Est, d'après Insee dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :

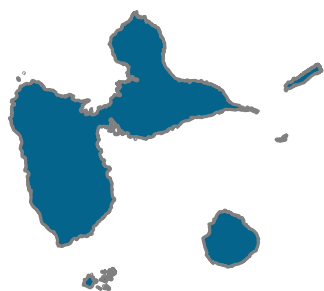
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Grand Est
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	666	62,5	9,2	3,3
Agent.e.s de service hospitaliers	541	83,0	7,4	5,6
Infirmier.ère.s	490	89,3	6,7	3,4
Agent.e.s d'entretien	403	45,3	5,5	1,9
Aides-soignant.e.s	397	91,0	5,5	5,4
Puériculteur.rice.s	336	99,0	4,6	1,6
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	330	73,0	4,5	3,3
Secrétaires	308	97,1	4,2	3,6
Autres employé.e.s administratif.ive.s	26	77,1	3,6	3,0
Aides à domicile	256	89,8	3,5	8,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Grand Est, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



GUADELOUPE

La région Guadeloupe regroupe **16 QPV** situés au sein de 7 communes distinctes. Les QPV couvrent une population de 58 900 habitant.e.s, soit 15,1% de la population régionale

La région Guadeloupe regroupe 1 230 établissements de l'ESS pour 12 125 salarié.e.s (10 400 ETP) et une masse salariale de 309 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 10,8% de l'emploi régional et 9,7% des établissements.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Guadeloupe

162 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 13,9% de l'ensemble des établissements de la région (+ 9,1 points par rapport à la moyenne nationale).

Au sein des QPV, l'ESS emploie 1 584 salarié.e.s, soit 13,1% de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS, principalement au sein du secteur associatif (91,2%).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	1 584	100,0	100,0
<i>Associations et Fondations</i>	S	S	89,9 %
<i>dont associations</i>	1 444	91,2	88,7 %
<i>Coopératives</i>	S	S	8,0 %
<i>Mutuelles</i>	71	4,5	2,0 %

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS des Iles de Guadeloupe, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

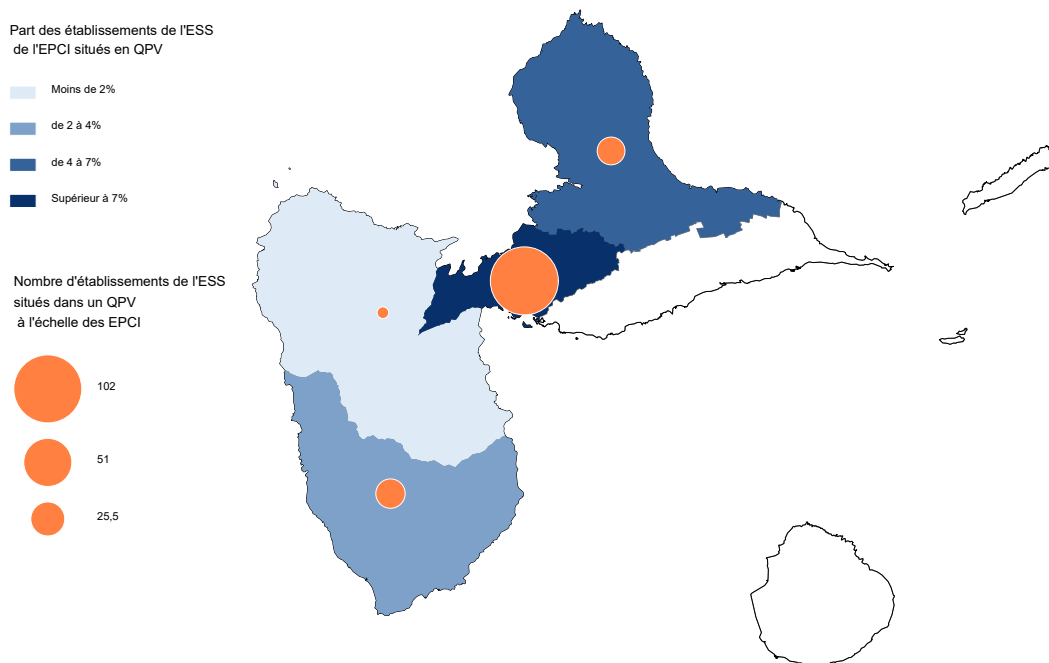


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	34,0	41,6 %
Accueil de jeunes enfants	6,5	s
Aide par le travail	s	s
Aide à domicile	19,8	s
Hébergement médico-social et social	s	10,5
Autres actions sociales	4,3	10,5
Enseignement	20,2	15,3
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	18,1	7,6
Formation adulte	1,5	6,0
Autres enseignements	0,7	1,7
Activités financières et d'assurance	5,7	9,0
Soutien aux entreprises	s	4,0
Santé humaine	3,7	4,3
Sport et loisirs	3,9	3,4
Arts, spectacle	s	1,0
Hébergement et restauration	s	1,5
Commerce	s	0,3
Industrie et construction	s	0,9
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	26,8	16,1
Autres services	2,0	2,6

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS des Iles de Guadeloupe, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS –
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS des Iles de Guade-
loupe, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Guadeloupe
Sexe		
Femmes	79,8	68,5
Hommes	20,2	31,5
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	15,7	17,0
De 30 à 39 ans	18,0	20,2
De 40 à 49 ans	28,9	30,4
50 ans et plus	37,3	32,5

Source : CGET / ORESS – CRESS des Iles de Guadeloupe, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Guadeloupe
Contrat de travail		
CDI	61,3	65,8
CDD	11,1	16,1
Autres contrats de travail	29,0	14,9
<i>dont emplois aidés</i>	<i>19,3</i>	<i>10,6</i>
Temps de travail		
Temps complet	63,8	68,6
Temps partiel	36,2	31,4

S : secret statistique/Source : CGET / ORESS – CRESS des Iles de Guadeloupe, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Guadeloupe
Aides à domicile	270	97,6	22,0	11,5
Personnels enseignants du secondaire et du supérieur	93	S	7,6	3,7
Aides-soignant.e.s	68	93,4	5,5	2,4
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type industriel	66	S	5,4	3,2
Secrétaires	66	95,2	5,4	5,0
Agent.e.s de service hospitaliers	40	S	3,3	2,2
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	39	S	3,2	3,8
Autres employé.e.s administratif.ive.s	35	79,5	2,9	3,4
Infirmier.ère.s	31	66,2	2,6	1,5
Éducateur(trice)s spécialisé(e)s	28	s	2,3	2,9

S : secret statistique/Source : CGET / ORESS – CRESS des Iles de Guadeloupe, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



GUYANE

La région Guyane regroupe 32 QPV situés au sein de 6 communes distinctes. Les QPV couvrent une population de 104 400 habitant.e.s, soit 37,1% de la population régionale.

La région Guyane regroupe 478 établissements de l'ESS pour 4 275 salarié.e.s (2 860 ETP) et une masse salariale de 128 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 7,9% de l'emploi régional et 8,7% des établissements.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Guyane

1162 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 33,9% de l'ensemble des établissements de la région. Il s'agit de la plus forte part régionale d'établissements ESS situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Au sein des QPV, l'ESS emploie 1 273 salarié.e.s, soit 29,8% de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS, presque exclusivement au sein du secteur associatif (93,4%).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS en Guyane
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	1 273	100,0	100,0
Associations et Fondations	1 189	93,4	S
dont associations	1 189	93,4	93,7
Coopératives	S	S	3,1
Mutuelles	S	S	S

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS Guyane, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

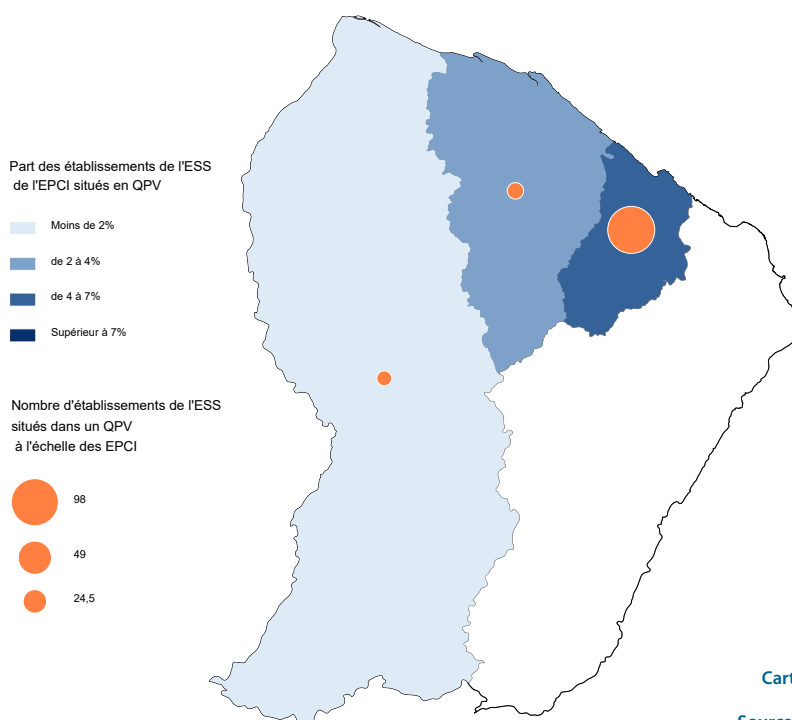


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	42,7	36,2
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	3,8	5,6
<i>Aide par le travail</i>	S	4,0
<i>Aide à domicile</i>	S	S
<i>Hébergement médico-social et social</i>	19,3	S
<i>Autres actions sociales</i>	7,6	10,3
Enseignement	13,9	12,4
<i>Enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	S	9,0
<i>Formation adulte</i>	3,1	2,6
<i>Autres enseignements</i>	S	0,9
Activités financières et d'assurance	5,7	3,8
Soutien aux entreprises	S	5,9
Santé humaine	8,5	13,1
Sport et loisirs	6,6	3,5
Arts, spectacle	0,5	0,7
Hébergement et restauration	S	0,2
Commerce	S	S
Industrie et construction	S	S
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	S	S
Autres services	S	0,9

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Guyane, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Guyane, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Guyane
Sexe		
Femmes	67,7	65,6
Hommes	32,3	34,4
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	27,8	26,8
De 30 à 39 ans	26,7	27,5
De 40 à 49 ans	22,9	24,3
50 ans et plus	22,6	21,4

Source : CGET / ORESS – CRESS Guyane, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Guyane
Contrat de travail		
CDI	64,9	72,2
CDD	S	14,9
Autres contrats de travail	S	12,9
<i>dont emplois aidés</i>	S	S
Temps de travail		
Temps complet	78,1	78,6
Temps partiel	21,9	21,4

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Guyane, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Guyane
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	74	58,7	6,9	4,9
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type industriel	65	S	6,0	3,4
Aides-soignants	55	85,0	5,2	3,5
Agent.e.s de service hospitaliers	49	75,2	4,5	3,8
Autres employé.e.s administratif.ive.s	48	82,5	4,4	4,6
Aides médico-psychologiques	48	S	4,4	1,8
Enseignant.e.s du primaire	47	S	4,4	3,3
Secrétaires	41	S	3,8	5,4
Chargé.e.s de clientèle bancaire	38	76,7	3,6	1,4
Infirmier.ère.s	38	88,9	3,5	5,2

Source : CGET / ORESS – CRESS Guyane, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Note : le métier d'aide à domicile est masqué par le secret statistique en Guyane, alors qu'il figure habituellement dans le top 10 des principaux métiers exercés dans l'ESS.



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



HAUTS-DE-FRANCE

En Hauts-de-France, l'ESS compte 15 758 établissements de l'ESS pour 209 000 salarié.e.s (179 000 ETP) et une masse salariale de 5 150 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 11,1% de l'emploi régional et 9,7% des établissements.

La région Hauts-de-France regroupe 199 QPV au sein de 42 EPCI. Les QPV couvrent une population de 667 970 habitant.e.s, soit 11% de la population régionale (contre 7,5% en moyenne nationale).

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Hauts-De-France

1 168 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 7,4% de l'ensemble des établissements de la région.

Ces établissements emploient 15 742 salarié.e.s, soit 7,5% des effectifs de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les
établissements
de l'ESS situés dans
les QPV et à
l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans l'ESS Hauts-de-France
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	15 742	100,0	100,0
Associations et Fondations	15 026	95,5	87,6
dont associations	14 887	94,6	84,4
Coopératives	569	3,6	9,2
Mutuelles	147	0,9	3,2

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

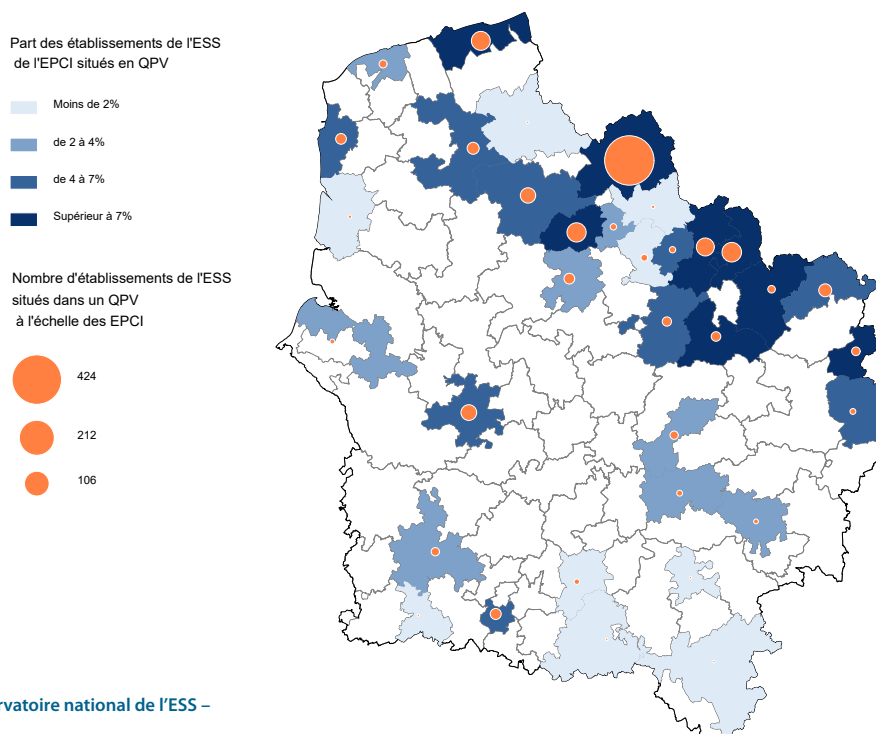


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	55,8	46,9
Accueil de jeunes enfants	S	1,1
Aide par le travail	6,9	7,9
Aide à domicile	S	8,6
Hébergement médico-social et social	17,0	18,5
Autres actions sociales	23,7	10,8
Enseignement	16,3	17,6
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	S	14,0
Formation adulte	5,3	2,5
Autres enseignements	S	1,1
Activités financières et d'assurance	1,2	7,9
Soutien aux entreprises	5,5	5,8
Santé humaine	2,6	7,2
Sport et loisirs	2,9	2,7
Arts, spectacle	2,2	1,3
Hébergement et restauration	0,4	0,6
Commerce	0,4	1,2
Industrie et construction	0,8	2,0
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	10,9	5,3
Autres services	1,0	1,4

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS –
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après
Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Hauts-de-France
Sexe		
Femmes	61,4	64,6
Hommes	38,6	35,4
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	25,6	19,8
De 30 à 39 ans	26,1	24,7
De 40 à 49 ans	24,9	27,5
50 ans et plus	23,4	28,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Hauts-de-France
Contrat de travail		
CDI	53,7	74,7
CDD	17,5	11,5
Autres contrats de travail	28,8	13,8
<i>dont emplois aidés</i>	<i>19,4</i>	<i>11,9</i>
Temps de travail		
Temps complet	49,2	63,7
Temps partiel	50,8	36,3

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Hauts-de-France
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	961	57,4	7,5	2,7
Aides à domicile	844	95,8	6,6	7,2
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	657	66,3	5,1	4,0
Autres employé.e.s administratif.ive.s	613	61,4	4,8	2,8
Secrétaires	556	93,3	4,3	3,7
Agent.e.s de service hospitaliers	547	70,8	4,3	4,0
Aides-soignant.e.s	534	91,9	4,2	4,2
Formateur.rice.s	480	60,8	3,8	1,7
Agent.e.s d'entretien	479	43,6	3,7	2,1
Personnel enseignant secondaire et supérieur	474	68,8	3,7	6,6

Source : CGET / ORESS – CRESS Hauts-de-France, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



Itinér'air : une association qui accompagne les personnes en difficultés vers l'insertion via des activités répondant aux besoins des quartiers prioritaires de Beauvais

L'association ITINER'AIR créée en 2011 est implantée au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Beauvais dans l'Oise. Elle a pour vocation d'accompagner les personnes en difficulté vers l'insertion sociale et professionnelle à travers la mise en place d'une **variété d'actions** permettant aux bénéficiaires de retrouver autonomie, confiance et estime de soi et répondant aux besoins identifiés des populations des quartiers défavorisés.

La base de ses actions repose avant tout sur un principe d'éducation et d'apprentissage. La démarche est d'apporter une aide adaptée aux besoins de ses 2 250 usager.e.s bénéficiaires, de faire avec eux, de leur apprendre à faire, pour leur permettre de reprendre les rênes de leur vie en agissant sur leur propre projet. Elle vise également avec eux, le développement d'activités économiques et la création d'emploi au sein de leur quartier.

Ainsi, avec une équipe de 28 salarié.e.s, dont seize habitent en quartier prioritaire de la politique ville, elle porte des actions de formation et d'apprentissage de la langue française, d'accompagnement global individuel ou collectif à l'insertion sociale et professionnelle, d'auto-réhabilitation de logements, d'appui lors de déménagement.

Elle gère une boutique solidaire qui propose des produits neufs de première nécessité non alimentaires et créera prochainement une laverie et un salon de coiffure. Elle anime un chantier d'insertion ayant depuis peu de temps, une activité de restauration qui a permis le recrutement de dix sa-

larié.e.s en contrat d'insertion dont huit habitent en quartier prioritaire de la politique ville de Beauvais. Avec un développement important, cette activité s'articule à l'existant local. Les légumes cuisinés proviennent d'un chantier d'insertion proche qui les produit.

Les clients sont des associations, des entreprises, des particuliers. Lorsque des plats chauds sont vendus, ils sont destinés au public de la boutique solidaire.

Itinér'air bénéficie d'un tissu partenarial qui l'a soutenu dans sa croissance.

Ses partenaires institutionnels sont la ville de Beauvais, l'agglomération du Beauvaisis, le Département de l'Oise, la Région Hauts-de-France et l'État. Les autres partenaires sont des fondations (Vinci, Abbé Pierre et Macif), ainsi que des structures diverses telles que Picardie Habitat, Aréas Assurances, restaurant Le Senso, Adoma, etc.

En 2017, 87 % de ses produits venaient de subventions et 13 % des ventes de marchandises et de prestations. Ces dernières suivent une courbe ascendante positive constante ; l'association cherche à les développer pour s'assurer une certaine indépendance financière.

Itinér'air est animé par un conseil d'administration composé de douze personnes actives. Celui-ci se réunit chaque trimestre et il réfléchit actuellement à y convier habitant.e.s des quartiers ou usager.e.s bénéficiaires.

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

CA de Beauvaisis
94 535 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

58,7 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

18,2 %

Chiffres clés de l'ESS de l'agglomération de Beauvaisis

347 établissements ESS soit **10,6 %** des établissements du territoire

6345 salarié.e.s soit **13,5 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, l'ESS compte 33 184 établissements pour 388 000 salarié.e.s (332 000 ETP) et une masse salariale de 11,9 milliards d'euros. L'ESS représente ainsi 7,1% de l'emploi régional et 7,2% des établissements, soit des valeurs en retrait par rapport aux autres régions françaises.

L'Île-de-France rassemble 272 QPV (soit 20% de l'ensemble des QPV français) au sein de 42 EPCI/EPT. Les QPV couvrent une population de 1 546 000 habitant.e.s, soit 12,6% de la population régionale (soit une part presque deux fois supérieure à la moyenne nationale).

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Ile-de-france

2 017 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e.sau 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 6,1% de l'ensemble des établissements de la région.

Ces établissements emploient 25 739 salarié.e.s, soit 6,6% des effectifs de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS en Île-de-France
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	25 739	100,0	100,0
<i>Associations et Fondations</i>	18 694	72,6	85,2
<i>dont associations</i>	18 084	70,3	77,2
<i>Coopératives</i>	569	2,2	6,1
<i>Mutuelles</i>	184	0,7	8,7

Source : CGET / ORESS – CRESS Ile-de-France, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



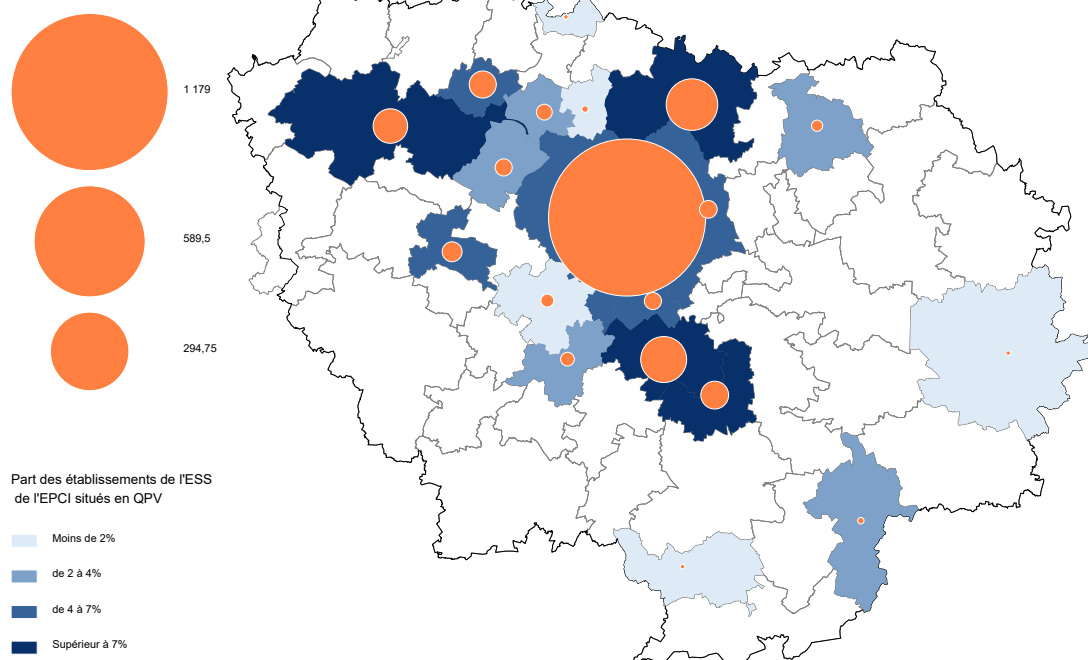
Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	43,6	33,9
Accueil de jeunes enfants	3,1	1,6
Aide par le travail	5,4	2,7
Aide à domicile	4,4	5,1
Hébergement médico-social et social	11,9	14,1
Autres actions sociales	18,9	10,4
Enseignement	12,5	16,5
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	5,9	11,6
Formation adulte	3,8	2,4
Autres enseignements	2,8	2,5
Activités financières et d'assurance	2,6	10,1
Soutien aux entreprises	5,6	5,5
Santé humaine	5,0	10,8
Sport et loisirs	5	5,8
Arts, spectacle	2,2	2,0
Hébergement et restauration	1,8	1,2
Commerce	0,5	1,1
Industrie et construction	0,2	0,9
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	5	10,1
Autres services	1,9	2,1

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Ile-de-France d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI

Nombre d'établissements de l'ESS
situés dans un QPV
à l'échelle des EPCI



Part des établissements de l'ESS
de l'EPCI situés en QPV

Moins de 2%
de 2 à 4%
de 4 à 7%
Supérieur à 7%

Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, 2019

Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS -
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Ile-de-France d'après Insee
Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Ile-de-France
Sexe		
Femmes	64,0	65,0
Hommes	36,0	35,0
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	23,3	19,0
De 30 à 39 ans	25,4	25,0
De 40 à 49 ans	23,5	25,0
50 ans et plus	27,8	31,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Ile-de-France, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Ile-de-France
Contrat de travail		
CDI	60,4	77,7
CDD	15,6	12,6
Autres contrats de travail	24,0	9,6
<i>dont emplois aidés</i>	<i>13,7</i>	<i>6,1</i>
Temps de travail		
Temps complet	60,0	69,2
Temps partiel	40,0	30,8

Source : CGET / ORESS – CRESS Ile-de-France, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Ile-de-France
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	981	71,4	5,7	4,6
Aides à domicile	943	59,2	5,5	2,3
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	856	94,7	5,0	3,4
Autres employé.e.s administratif.ive.s	810	32,0	4,7	3,6
Secrétaires	790	37,2	4,6	1,2
Agent.e.s de service hospitaliers	759	92,5	4,4	4,5
Aides-soignant.e.s	740	83,8	4,3	4,2
Formateur.rice.s	659	69,8	3,8	3,3
Agent.e.s d'entretien	71	60,2	3,3	4,8
Personnel enseignant secondaire et supérieur	68	61,5	3,3	1,7

Source : CGET / ORESS – CRESS Ile-de-France d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Un lieu coopératif en plein cœur de Saint-Denis (93) la coopérative Poincarré

La coopérative Pointcarré est née d'un projet formé par plusieurs acteur.ice.s du territoire, réunis chaque année dans la Foire des Savoir-Faire Solidaires organisée à Saint-Denis par l'établissement public territorial (EPT) de Plaine Commune. Ce projet implique les habitant.e.s, les associations, les collectivités autour d'un territoire inscrit très majoritairement en politique de la ville.

Créée en 2014, la coopérative commence son activité en 2016, s'appuyant pour son lancement sur un investissement de 500 000 euros, dont 200 000 apportés par la Région Île-de-France, l'établissement public territorial de Plaine Commune et le Département de Seine-Saint-Denis, ainsi que sur plusieurs emprunts contractés auprès de France Active et de banques coopératives (NEF et Crédit Coopératif). L'activité s'organise autour d'un ancien garage de 450m² réaménagé en plusieurs espaces : une boutique de produits de créateurs locaux, un café, un espace de création d'entreprise, un centre de formation, un fabLab ...

Les objectifs de la coopérative sont multiples : améliorer les conditions de travail des créateurs et créatrices, œuvrer au développement du territoire et des initiatives de l'ESS sur celui-ci et être un lieu de rencontre entre acteurs et actrices locaux.ales, le tout dans un esprit de coopération et d'économie circulaire.

La coopérative s'adresse à des publics divers : les habitant.e.s du quartier, les indépendant.e.s, des créateur.ice.s et un public professionnel. Dans un même lieu se rencontrent salarié.e.s, fournisseur.euse.s, usager.ère.s, dans l'idée d'être une « coopérative de territoire ». Plusieurs autres structures s'y sont associées, comme la Maison des initiatives économiques locales (MIEL), une pépinière d'entreprises et la couveuse Epicéas.

La coopérative qui compte aujourd'hui cinq salarié.e.s et 70 associé.e.s, travaille avec une cinquantaine de fournisseur.euse.s, quasiment tous locaux. Elle fonctionne avec 70 % de ressources propres et 30 % de subventions.

Son statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) lui permet d'impliquer les parties prenantes du projet dans sa gouvernance. Cinq collèges se partagent les votes dans son assemblée générale : les bénéficiaires (25 % des votes), les soutiens (10 % des votes), les partenaires (20 % des votes), les salarié.e.s qui ont tous choisi d'être associé.e.s (15 % des votes), et les fondateur.ice.s (30 % des votes). La coopérative est la première pour laquelle l'établissement public territorial Plaine Commune a fait le choix de participer à la gouvernance.

Pour Elie Préveral, directeur de la coopérative Pointcarré, « la coopérative est un lieu de vie ouvert aux initiatives des habitant.e.s. C'est à eux d'en faire ce qu'ils veulent. On veut être à l'image des habitant.e.s et de ce qu'ils ont envie d'entreprendre. C'est un espace pour apprendre, découvrir et prototyper, former et accompagner ».

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Plaine Commune
414 121 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

56,4 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

nc *

* nc : non connu

Chiffres clés de l'ESS de Plaine Commune

782 établissements ESS soit **5,6 %** des établissements du territoire

8 586 salarié.e.s soit **4,4 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



MARTINIQUE

La région Martinique regroupe 7 QPV situés au sein de 4 communes distinctes. Les QPV couvrent une population de 27 316 habitant.e.s, soit 7,4% de la population régionale.

La région Martinique regroupe 1 175 établissements de l'ESS

pour 12 250 salarié.e.s (9 950 ETP) et une masse salariale de 320 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 10,5% de l'emploi régional et 9,6% des établissements.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Martinique

147 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 12,5% de l'ensemble des établissements de la région (+ 7,7 points par

rapport à la moyenne nationale).

Au sein des QPV, l'ESS emploie 1 754 salarié.e.s, soit 14,3% de l'ensemble des salarié.e.s de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS en Martinique
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	100,0	100,0	100,0
Associations et Fondations	1 398	79,7	87,8
dont associations	1 398	79,7	86,3
Coopératives	223	12,7	8,7
Mutuelles	133	7,6	3,4

Source : CGET / ORESS – CRESS Martinique, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

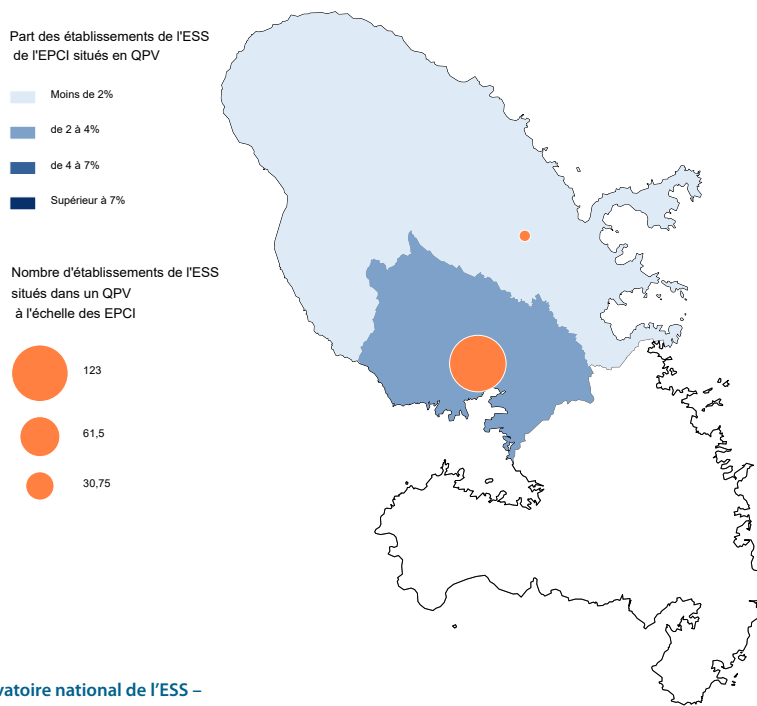


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	S	34,0
Accueil de jeunes enfants	1,4	S
Aide par le travail	S	S
Aide à domicile	S	S
Hébergement médico-social et social	6,8	9,0
Autres actions sociales	14,5	10,1
Enseignement	S	11,7
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	3,6	7,2
Formation adulte	S	3,6
Autres enseignements	S	0,9
Activités financières et d'assurance	20,0	11,1
Soutien aux entreprises	12,4	4,6
Santé humaine	3,8	4,6
Sport et loisirs	2,9	4,8
Arts, spectacle	1,0	2,6
Hébergement et restauration	S	S
Commerce	S	0,9
Industrie et construction	S	S
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	25,1	22,7
Autres services	S	2,1

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Martinique, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS –
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Martinique, d'après
Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Martinique
Sexe		
Femmes	69,8	70,1
Hommes	30,2	29,9
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	17,4	16,1
De 30 à 39 ans	21,5	20,2
De 40 à 49 ans	28,1	29,1
50 ans et plus	33,1	34,7

Source : CGET / ORESS – CRESS Martinique, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Martinique
Contrat de travail		
CDI	48,1	64,3
CDD	23,2	20,0
Autres contrats de travail	28,7	15,8
<i>dont emplois aidés</i>	5	5
Temps de travail		
Temps complet	58,5	67,5
Temps partiel	41,5	32,5

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Martinique, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Martinique
Agent.e.s d'entretien	89	5	6,6	2,1
Aides à domicile	84	5	6,3	8,5
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	83	85,3	6,2	5,8
Divers personnels des services directs aux particuliers	68	51,2	5,1	3,7
Secrétaires	62	92,4	4,6	4,7
Autres employé.e.s administratif.ive.s	60	71,2	4,4	3,9
Employé.e.s des services commerciaux de la banque	59	62,3	4,4	2,3
Chargé.e.s de clientèle bancaire	53	65,0	3,9	2,9
Employé.e.s des services techniques des banques et des assurances	52	78,5	3,8	2,3
Enseignant.e.s du primaire	43	5	3,2	2,3

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Martinique, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



NORMANDIE

La Normandie rassemble 11 000 établissements de l'ESS et 117 000 salarié.e.s (101 000 ETP – équivalents temps plein), soit 11,1% de l'ensemble des emplois de la région. Le poids de l'emploi dans l'ESS y est donc légèrement supérieur à la moyenne nationale (10,5%). On recense 3,2 établissements ESS pour 1 000 habitant.e.s.

La région Normandie regroupe 62 QPV situés au sein de 21 EPCI (36 communes distinctes concernées). Les QPV couvrent une population de 194 425 habitant.e.s, soit 5,8 de la population régionale.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Normandie

394 établissements de l'ESS employant au moins un salarié au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 3,6% de l'ensemble des établissements de la région.

Ces établissements emploient 3 831 salarié.e.s, soit 3,3% des effectifs de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS en Normandie
	En nombre	En %	En %	En %
Ensemble des emplois	3 831	100,0	100,0	100,0
Associations et Fondations	3 485	91,0	77,4	79,5
<i>dont associations</i>	3 449	90,0	S	76,1
Coopératives	176	4,6	S	14,6
Mutuelles	170	4,4	S	6,0

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS Normandie, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

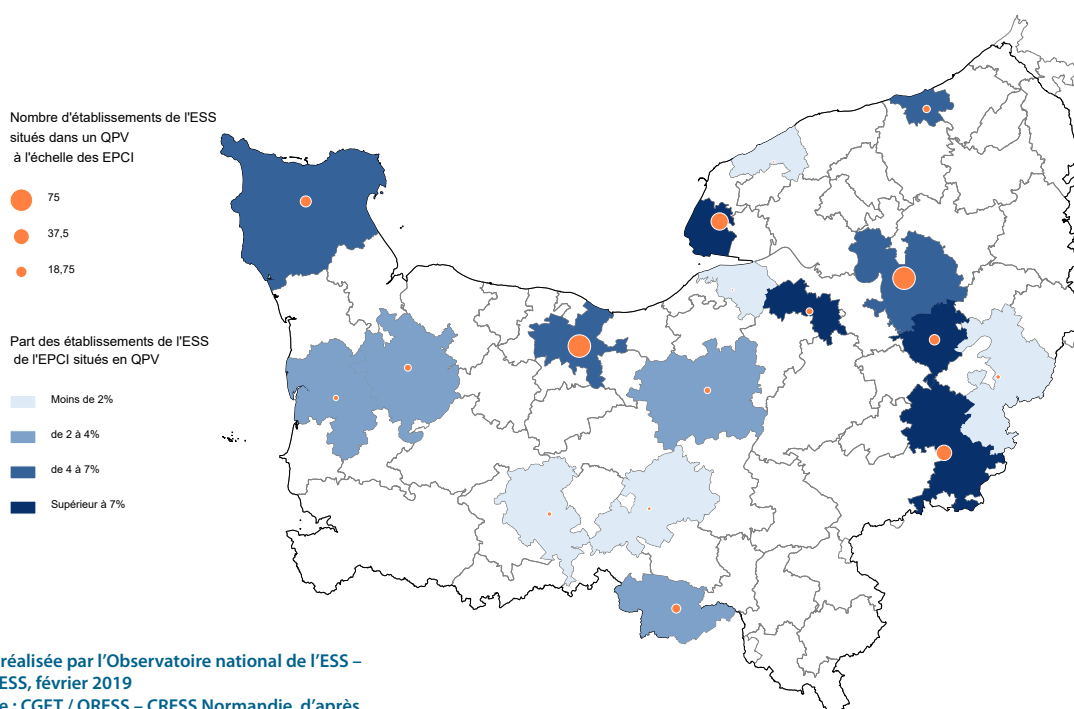


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	52,2	44,1
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	S	1,0
<i>Aide par le travail</i>	11,3	8,6
<i>Aide à domicile</i>	S	7,7
<i>Hébergement médico-social et social</i>	19,1	18,1
<i>Autres actions sociales</i>	15,7	8,7
Enseignement	8,7	14,1
<i>Enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	7,7	10,7
<i>Formation adulte</i>	S	S
<i>Autres enseignements</i>	S	S
Activités financières et d'assurance	5,6	11,3
Soutien aux entreprises	4,7	5,3
Santé humaine	3,9	4,9
Sport et loisirs	8,0	3,6
Arts, spectacle	S	1,2
Hébergement et restauration	S	0,7
Commerce	0,5	2,5
Industrie et construction	S	3,7
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	12,6	6,2
Autres services	1,4	2,4

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Normandie, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Normandie, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Normandie
Sexe		
Femmes	69,5	65,9
Hommes	30,5	34,1
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	25,1	17,8
De 30 à 39 ans	23,5	23,8
De 40 à 49 ans	25,3	28,0
50 ans et plus	26,0	30,4

Source : CGET / ORESS – CRESS Normandie, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Normandie
Contrat de travail		
CDI	60,6	74,3
CDD	16,6	10,3
Autres contrats de travail	22,9	15,4
<i>dont emplois aidés</i>	<i>18,5</i>	<i>14,4</i>
Temps de travail		
Temps complet	52,7	64,1
Temps partiel	47,3	35,9

Source : CGET / ORESS – CRESS Normandie, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

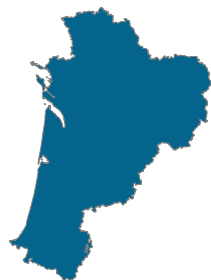
Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Normandie
Aides à domicile	310	98,0	9,9	8,9
Aides-soignant.e.s	249	92,5	8,0	3,6
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	198	53,8	6,4	2,5
Personnels enseignants du secon- daire et du supérieur	149	62,7	4,8	5,0
Agent.e.s de service hospitaliers	146	84,6	4,7	4,0
Secrétaires	136	93,3	4,3	3,6
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type industriel	127	44,1	4,1	5,1
Autres employé.e.s administratif.ive.s	121	67,2	3,9	2,9
Aides médico-psychologiques	112	89,9	3,6	3,0
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	100	73,5	3,2	3,3

Source : CGET / ORESS – CRESS Normandie, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



NOUVELLE AQUITAINE

En Nouvelle Aquitaine, l'ESS compte 22 576 établissements de l'ESS pour 223 000 salarié.e.s (196 000 ETP) et une masse salariale de 5 839 millions d'euros. L'ESS représente ainsi 12,0% de l'emploi régional et 10,2% des établissements, soit des valeurs comparables à l'échelle nationale.

La région Nouvelle Aquitaine regroupe 81 QPV au sein de 26 EPCI (45 communes distinctes couvertes). Les QPV couvrent une population de 209 287 habitant.e.s, soit 3,5% de la population régionale (contre 7,5% en moyenne nationale).

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Nouvelle Aquitaine

645 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 2,9% de l'ensemble des établissements de la région.

Ces établissements emploient 5 567 salarié.e.s, soit 2,5% des effectifs de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS en Nouvelles Aquitaine
	En nombre	En %	En %	En %
Ensemble des emplois	5 567	100,0	100,0	100,0
<i>Associations et Fondations</i>	S	S	74,1	75,4
<i>dont associations</i>	4 629	83,2	s	72,8
<i>Coopératives</i>	577	10,4	s	16,6
<i>Mutuelles</i>	s	s	s	8,0

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS Nouvelle Aquitaine, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

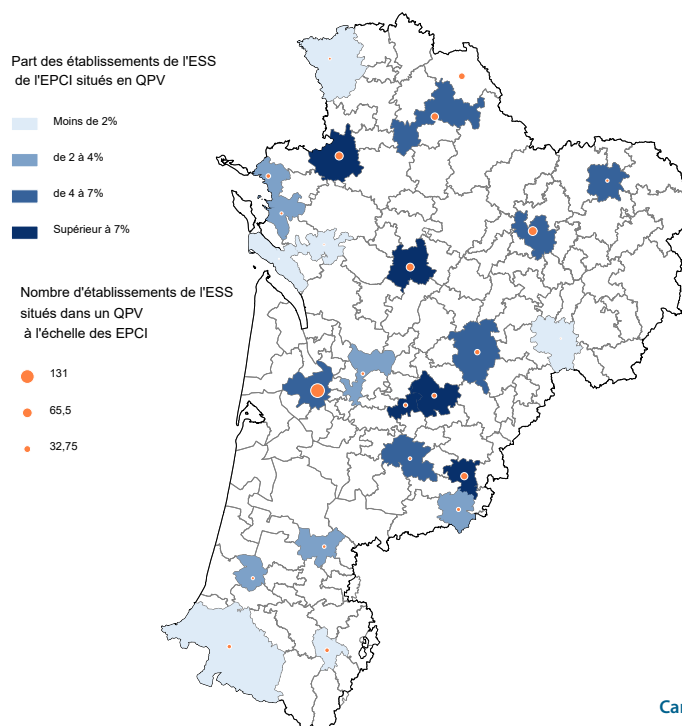


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	41,4	41,4
Accueil de jeunes enfants	S	1,5
Aide par le travail	9,7	7,5
Aide à domicile	S	7,0
Hébergement médico-social et social	6,1	16,6
Autres actions sociales	S	8,7
Enseignement	9,5	11,3
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	S	8,3
Formation adulte	3,2	1,9
Autres enseignements	S	1,1
Activités financières et d'assurance	13,6	13,6
Soutien aux entreprises	6,2	7,8
Santé humaine	5,9	5,8
Sport et loisirs	4,6	3,8
Arts, spectacle	2,0	1,4
Hébergement et restauration	S	0,8
Commerce	2,1	4,4
Industrie et construction	S	2,8
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	12,1	4,5
Autres services	S	2,5

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Nouvelle Aquitaine, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS –
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Nouvelle Aquitaine,
d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Nouvelle Aquitaine
Sexe		
Femmes	66	65
Hommes	34	35
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	24	17
De 30 à 39 ans	26	24
De 40 à 49 ans	25	28
50 ans et plus	25	31

Source : CGET / ORESS – CRESS Nouvelle Aquitaine, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Nouvelle Aquitaine
Contrat de travail		
CDI	55	75
CDD	15	10
Autres contrats de travail	29	15
<i>dont emplois aidés</i>	<i>14,3</i>	<i>8,5</i>
Temps de travail		
Temps complet	51	66
Temps partiel	49	34

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Nouvelle Aquitaine d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Nouvelle Aquitaine
Aides à domicile	867	96,7	11,8	7,5
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	553	67,5	7,6	2,9
Agent.e.s d'entretiens	151	51,9	2,1	1,6
Secrétaires	340	96,2	4,6	3,5
Autres employé.e.s administratif.ive.s	302	77,1	4,1	2,9
Employé.e.s des services commerciaux de la banque	156	63,7	2,1	3,0
Aides-soignant.e.s	331	95,0	4,5	4,2
Employé.e.s des services comp- tables ou financiers	204	80,6	2,8	2,1
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	161	69,9	2,2	3,0
Divers personnels des services directs aux particuliers	284	64,3	3,9	1,7

Source : CGET / ORESS – CRESS Nouvelle Aquitaine, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



OCCITANIE

Au 1^{er} janvier 2016, l'Occitanie regroupe 23 178 établissements employeurs dans l'ESS qui emploient 214 000 salarié.e.s (184 200 ETP), soit 12,0% de l'emploi régional.

105 QPV sont recensés en Occitanie (soit 8,0 % des 1 302 QPV de l'ensemble du territoire métropolitain), répartis dans douze départements (la Lozère est le seul département de la région et de France métropolitaine à ne compter aucun QPV), 37 EPCI et 49 communes.

En 2013, on dénombrait 358 010 habitant.e.s dans ces quartiers, soit 6,3 % de la population régionale et 7,4 % de la population de l'ensemble des QPV de France métropolitaine.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Occitanie

1 275 établissements de l'ESS employant au moins un.e salarié.e au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 5,5% de l'ensemble des établissements de la région.

Ces établissements emploient 10 284 salarié.e.s, soit 4,8% des effectifs de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins un QPV	Emploi dans l'ESS en Occitanie
	En nombre	En %	En %	En %
Ensemble des emplois	10 284	100,0	100,0	100,0
Associations et Fondations	S	S	S	S
dont associations	8 952	87,4	78,3	78,6
Coopératives	845	8,2	13,4	13,7
Mutuelles	S	S	S	S

S : secret statistique

Source : CGET / ORESS – CRESS Occitanie, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

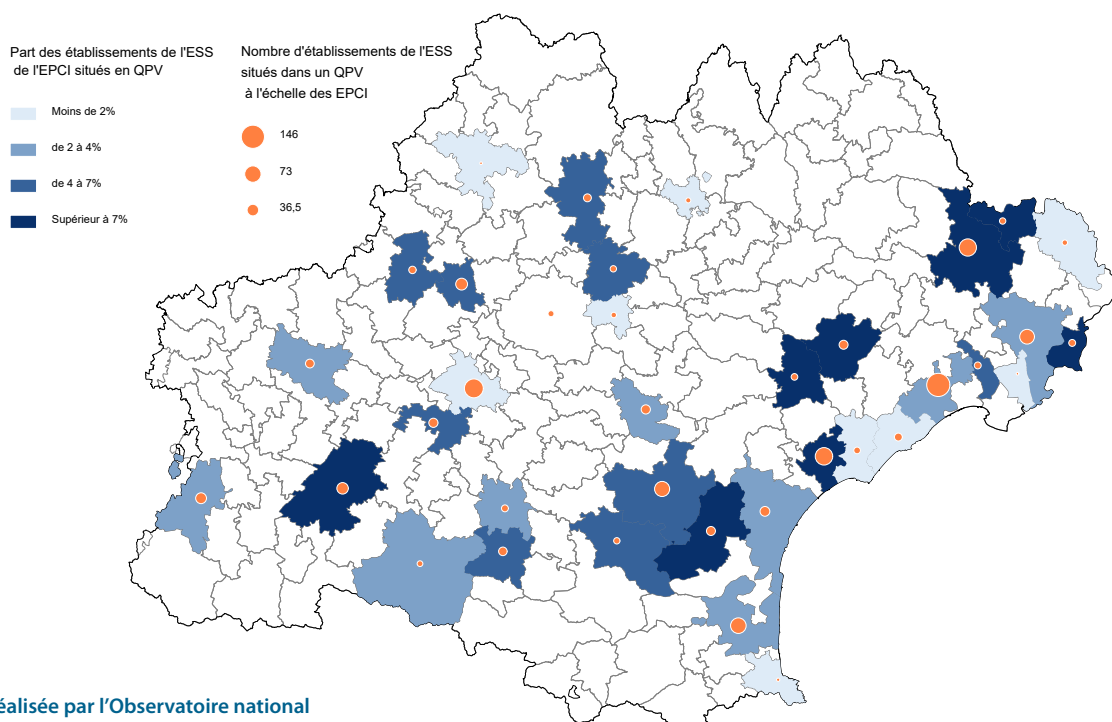


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	39,5	44,9
<i>Accueil de jeunes enfants</i>	S	2,1
<i>Aide par le travail</i>	S	5,6
<i>Aide à domicile</i>	10,9	9,8
<i>Hébergement médico-social et social</i>	8,2	21,0
<i>Autres actions sociales</i>	17,7	6,4
Enseignement	19,5	11,3
<i>Enseignement primaire/secondaire/supérieur</i>	14,9	7,7
<i>Formation adulte</i>	2,0	1,8
<i>Autres enseignements</i>	2,6	1,7
Activités financières et d'assurance	8,7	11,0
Soutien aux entreprises	5,8	5,4
Santé humaine	5,2	6,9
Sport et loisirs	4,4	4,1
Arts, spectacle	S	1,4
Hébergement et restauration	1,2	0,8
Commerce	0,7	2,8
Industrie et construction	0,4	2,3
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire APE 9499Z)	S	7,1
Autres services	2,7	1,9

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Occitanie, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Occitanie, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Occitanie
Sexe		
Femmes	69,6	68,0
Hommes	30,4	32,0
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	19,9	16,8
De 30 à 39 ans	22,8	23,0
De 40 à 49 ans	26,0	27,9
50 ans et plus	31,2	32,2

Source : CGET / ORESS – CRESS Occitanie, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Occitanie
Contrat de travail		
CDI	62,8	71,8
CDD	14,0	11,3
Autres contrats de travail	23,2	16,9
<i>dont emplois aidés</i>	<i>13,5</i>	<i>8,7</i>
Temps de travail		
Temps complet	51,1	61,8
Temps partiel	48,9	38,2

Source : CGET / ORESS – CRESS Occitanie, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Occitanie
Aides à domicile	1 365	94,8	15,6	9,3
Personnels enseignants du secondaire et du supérieur	730	63,2	8,3	3,9
Secrétaires	405	95,6	4,6	3,5
Autres employé.e.s administratif.ive.s	390	74,2	4,5	3,1
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	386	64,4	4,4	3,3
Employé.e.s des services commerciaux de la banque	311	64,7	3,6	2,7
Enseignant.e.s du primaire	281	89,9	3,2	2,0
Aides-soignant.e.s	272	91,0	3,1	4,6
Agent.e.s de service hospitaliers	226	68,0	2,6	5,2
Employé.e.s des services comptables ou financiers	213	85,3	2,4	1,8

Source : CGET / ORESS – CRESS Occitanie, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

La Maison de l'initiative : favoriser l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans les quartiers prioritaires de Toulouse

La Maison de l'initiative a été créée en 1994, avec l'ouverture d'un centre de formation dans le quartier de la Faourette/Grand Mirail à Toulouse. En 1999, la structure est la première en région Occitanie à mettre en place une coopérative d'activité et d'emploi (CAE), d'abord espace test pour développer des projets portés par des femmes, puis ouverte à l'ensemble des porteur.se.s de projets. En 2017-2018, la Maison de l'initiative développe de nouvelles formes de coopératives pour les jeunes : les coopératives éphémères et des coopératives jeunesse de services (CJS).

Aujourd'hui, la Maison de l'initiative, organisée sous forme de SCOP (société coopérative et participative), est implantée en Haute-Garonne et en Ariège, elle emploie 142 salarié.e.s dont 90 associé.e.s. L'activité de l'établissement de Toulouse, est prioritairement menée en direction des habitant.e.s des quartiers prioritaires, en particulier les femmes. La gouvernance (conseil d'administration) de la coopérative est élue par les salarié.e.s et composé d'entrepreneur.e.s salarié.e.s associé.e.s et des membres de l'équipe d'appui.

L'accompagnement à la création d'entreprise

La CAE permet de tester des projets grandeur nature et de vivre la coopération au quotidien. Elle s'inscrit dans des dispositifs d'accompagnement en amont spécifiques au QPV pour les demandeuses d'emploi ou bénéficiaires des minimas sociaux. Environ 70 femmes sont accompagnées chaque année, 20 % des personnes créent leur entreprise hors CAE et cinq à dix entrepreneurs en intègrent la coopérative d'emploi chaque année et deviennent associé.e.s. En plus de favoriser l'insertion socioprofessionnelle (montée en compétences / professionnalisation, création d'entreprises, rapprochement avec les entreprises, retour à l'emploi, accès à la formation, freins levés...), la CAE permet l'émancipation des femmes et l'apprentissage de la coopération et de la solidarité.

Les coopératives éphémères

Les coopératives éphémères, mises en place sur un temps limité (parcours de six mois avec apprentissage d'un métier), visent à faire travailler collectivement des habitant.e.s sur des activités (ex : restauration) qui font appel à leurs savoir-faire, dans un cadre légal, sécurisé et sécurisant. Elles constituent un tremplin soit vers la création d'activité (possibilité d'intégrer la CAE), soit vers l'emploi.



Cette coopérative a été essaimée à partir d'une initiative créée nationalement par le réseau Coopérer pour Entreprendre (CAE) et expérimentée dans d'autres territoires. L'implication d'une diversité de partenaires locaux favorise l'inscription du projet dans le temps et son ancrage sur le territoire.

Modèle économique et social

Pour mettre en œuvre ses activités, la Maison des initiatives bénéficie de financements de la Région Occitanie, du Fonds social européen (FSE), de l'État, de la Ville de Toulouse et de soutiens spécifiques liés à la politique de la ville. Ils permettent de prendre en compte les problématiques spécifiques de ce public (difficultés sociales, familles monoparentales...) et un temps d'accompagnement plus long. Enfin, la Maison des initiatives participe aux travaux des partenaires opérationnels et institutionnels sur la politique de la ville.

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

QPV Farouette Grand Mirail
31 961 habitant.e.s

Toulouse Métropole
734 944 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

44,0 %

62,8%

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

46,4 %

14,4%

Chiffres clés de l'ESS dans la métropole de Toulouse

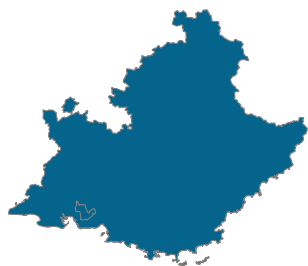
3 100 établissements ESS soit **11%** des établissements du territoire

32 894 salarié.e.s soit **8,3 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



PROVENCE-ALPES - CÔTE D'AZUR

L'ESS représente 10 % de l'emploi sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), avec 163 000 emplois salarié.e.s et 16 800 établissements employeurs.

La région PACA compte 128 quartiers prioritaires de la politique de la ville répartis sur 30 contrats de ville avec des EPCI. 511 191

habitant.e.s vivent dans un QPV, soit 10,1% de la population régionale. En 2012, 16,9 % des habitant.e.s de Provence-Alpes-Côte d'Azur vivent sous le seuil de pauvreté. La région est la troisième la plus touchée par la pauvreté en France métropolitaine, derrière la Corse et les Hauts-de-France.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région compte 1 461 établissements employeurs de l'ESS dont l'adresse est située à l'intérieur du zonage des QPV. Cela représente 8,7 % de l'ensemble des établissements employeurs ESS de la région.

13 450 salarié.e.s travaillent dans un établissement de l'ESS situé en QPV, soit 8,3% de l'ensemble des effectifs régionaux de l'ESS.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région française en nombre d'établissements de l'ESS situés en QPV et la 3^e en termes d'effectifs salariés (après l'Ile-de-France et les Hauts-de-France).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	13 450	100	100
<i>Associations et Fondations</i>	10 270	76,4	84,4
<i>dont associations</i>	9 979	74,2	82,1
<i>Coopératives</i>	2 270	16,9	10,8
<i>Mutuelles</i>	910	6,8	4,8

Source : CGET / ORESS – CRESS PACA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

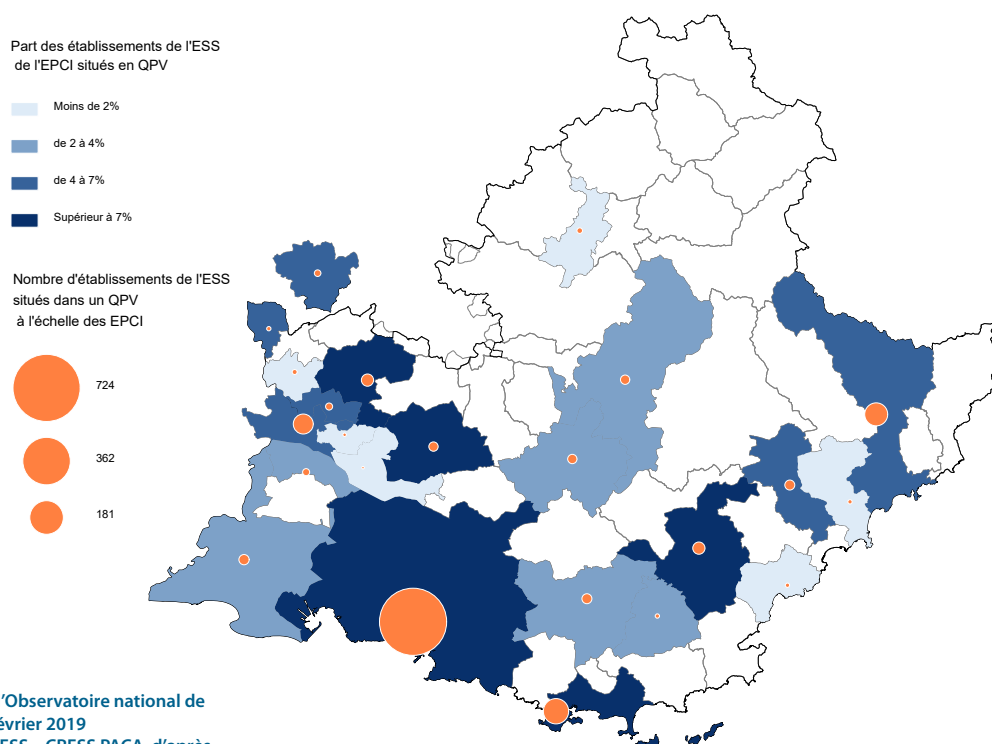


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	31,8	40,5
Accueil de jeunes enfants	S	2,7
Aide par le travail	S	8,7
Aide à domicile	27,2	5,1
Hébergement médico-social et social	25,0	15,2
Autres actions sociales	37,7	8,7
Enseignement	11,7	13,4
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	53,4	9,5
Formation adulte	35,1	2,5
Autres enseignements	11,5	1,3
Activités financières et d'assurance	17,4	10,6
Soutien aux entreprises	2,3	4,2
Santé humaine	2,8	9,9
Sport et loisirs	4,9	4,3
Arts, spectacle	3,3	1,9
Hébergement et restauration	0,9	1,2
Commerce	s	1,2
Industrie et construction	1,1	1,2
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	19,8	10,0
Autres services	3,5	1,8

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS PACA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS PACA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS PACA
Sexe		
Femmes	64,4	68,1
Hommes	35,6	31,9
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	5	17,9
De 30 à 39 ans	24,4	22,6
De 40 à 49 ans	24,1	27,3
50 ans et plus	28,0	32,2

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS PACA, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS PACA
Contrat de travail		
CDI	59,1	73,3
CDD	14,8	11,9
Autres contrats de travail	26,0	14,8
<i>dont emplois aidés</i>	<i>16,2</i>	<i>11,0</i>
Temps de travail		
Temps complet	57,1	64,5
Temps partiel	42,9	35,5

Source : CGET / ORESS – CRESS PACA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS PACA
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	874	60,3	8,2	3,4
Aides à domicile	773	97,2	7,3	7,9
Autres employé.e.s administratif.ive.s	511	74,0	4,8	3,2
Secrétaires	474	93,3	4,5	4,3
Employé.e.s des services commer- ciaux de la banque	398	55,4	3,7	2,6
Personnels enseignants du secon- daire et du supérieur	391	61,7	3,7	4,7
Chargé.e.s de clientèle bancaire	375	54,7	3,5	2,2
Formateur.rice.s	354	59,5	3,3	1,6
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	306	68,1	2,9	2,9
Cadres des services administratifs et financiers	288	55,0	2,7	2,4

Source : CGET / ORESS – CRESS PACA, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Logeo Méditerranée : opérateur alternatif du logement social en PACA et Corse

Créée en 1966, Logeo Méditerranée est une société anonyme (SA) d'HLM disposant de l'agrément ESUS*, de 55 salarié.e.s qui gère aujourd'hui plus de 3 600 logements, dont 60% se situent dans la métropole Aix-Marseille-Métropole. Logeo Méditerranée construit et gère principalement des logements familiaux, mais propose également près de 600 logements en résidences spécifiques (jeunes actif.ve.s, salarié.e.s en mobilité) et nouvelles formes d'habitat (participatif, colocation). Environ, 15% des logements familiaux de Logeo Méditerranée sont situés en quartier politique de la ville.

En tant que société anonyme d'HLM, Logeo Méditerranée est gouvernée par un conseil d'administration où siègent notamment les métropoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur et trois représentant.e.s élu.e.s par les locataires. Comptant plus de 50 salarié.e.s, Logeo Méditerranée bénéficie d'un Délégation Unique du Personnel (DUP), soit huit salarié.e.s élu.e.s par leurs pair.e.s.

Des solutions logements pour accompagner le développement économique des territoires et de ses habitant.e.s.

La société a tissé de forts liens avec des associations et organismes de développement et de proximité comme Handitoit Provence ou Solidaires pour l'Habitat Provence (SOLIHA). En parallèle de son activité de construction d'opérations neuves, Logeo Méditerranée a mené plusieurs projets en partenariat avec des acteur.rice.s de l'ESS

- la gestion d'une résidence pour jeunes actif.ve.s et salarié.e.s en mobilité, en partenariat avec Résidétapes Développement
- la construction de plusieurs maisons de retraites (EHPAD) avec les Mutuelles de Corse
- la réhabilitation d'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) à Marseille et la construction de foyers pour femmes victimes de violence en lien

avec Habitat Alternatif Social (HAS) et l'Agence Régionale de Santé ARS)

- la résorption de l'habitat insalubre pour un programme de 12 logements destinés à des retraité.e.s d'Afrique du Nord (chibanis).

Des actions socioculturelles au plus près de ces résidences

Au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, Logeo Méditerranée mène ou soutient des actions socioculturelles. C'est le cas par exemple dans le quartier du Moulin du Mai où l'organisme développe deux projets en partenariat avec Art et Développement, Ma ville verte et le Centre social :

- des ateliers de rue de pratiques artistiques pour développer l'Art au cœur des quartiers et y favoriser la création et l'éducation artistique : 30 ateliers sur 2018, 4 visites culturelles, la création d'une fresque murale et d'une exposition.
- un projet d'agriculture urbaine par la réalisation par et pour les habitant.e.s d'un potager partagé sur un espace vert d'environ 1 000m2 aujourd'hui délaissé : création d'un collectif d'habitant.e.s, mobilisation des acteur.rice.s de terrains, associations, centre social, mise en place d'ateliers participatifs (matériaux, travail sur de la récupération, choix des variétés cultivées ...).

Dans le quartier des Tuileries à Marseille, situé également en QPV, Logeo Méditerranée finance des actions d'animations sociales et culturelles (réalisation de soutien scolaire, animation de jardins partagés, fêtes de quartier, sorties familiales, cours de danse, etc.) auprès du centre social du bassin de Séon et en partenariat avec les associations Espoir et Culture et ADDAP 13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention).

* Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Métropole d'Aix-Marseille Provence

1 849 088 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

61,3 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

11,4 %

Chiffres clés de l'ESS de la métropole d'Aix-Marseille-Provence

6 504 établissements ESS soit **9,9 %** des établissements du territoire

69 142 salarié.e.s soit **10 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



PAYS-DE-LA-LOIRE

L'ESS en Pays de la Loire représente 15 419 établissements et 165 400 salarié.e.s (143 200 ETP), soit 13,1% de l'ensemble des effectifs de la région.

Les Pays de la Loire comptent 46 QPV (quartiers prioritaires politique de la Ville) répartis sur onze EPCI et dix-neuf communes. 149 835 habitant.e.s, soit 4,0% de la population régionale, vivent dans ces quartiers.

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV en Pays de la Loire

342 établissements employeurs de l'ESS sont implantés en QPV en Pays de la Loire, soit 2,2% des établissements ESS de la région. A l'échelle régionale, on compte ainsi 4,2 établissements ESS pour 1 000 habitant.e.s, alors que dans les QPV, on en trouve plus de deux fois moins (2,3 établissement pour 1 000 habitant.e.s).

Ces établissements concentrent 2 896 emplois, soit 1,8% des emplois ESS ligériens, majoritairement dans le secteur associatif (+ 8 points).

Tableau 1 :
L'emploi dans les établissements de l'ESS situés dans les QPV et à l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS dans les EPCI comprenant au moins au QPV	Emploi dans l'ESS Région en Pays de la Loire
	En nombre	En %	En %	En %
Ensemble des emplois	2 896	100	100	100
<i>Associations et Fondations</i>	2 477	85,5	75,4	78,3
<i>dont associations</i>	2 477	85,5	74,0	77,1
<i>Coopératives</i>	368	12,7	16,7	16,7
<i>Mutuelles</i>	51	1,8	7,9	5,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Pays de la Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

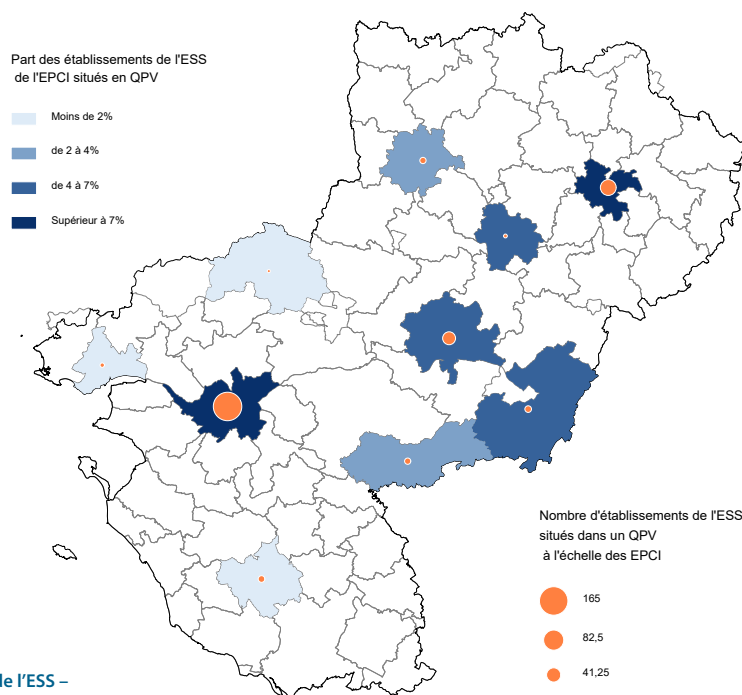


Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100,0
Action sociale	S	36,5
Accueil de jeunes enfants	S	1,3
Aide par le travail	S	5,8
Aide à domicile	S	6,2
Hébergement médico-social et social	23,7	16,9
Autres actions sociales	S	6,4
Enseignement	S	21,6
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	S	19,2
Formation adulte	S	s
Autres enseignements	S	s
Activités financières et d'assurance	5,4	10,2
Soutien aux entreprises	3,2	6,9
Santé humaine	S	4,6
Sport et loisirs	0,9	3,8
Arts, spectacle	1,4	0,9
Hébergement et restauration	S	1,2
Commerce	S	5,4
Industrie et construction	13,5	2,0
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	1,5	4,8
Autres services	S	2,0

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Pays de la Loire, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de l'ESS –
CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Pays de la Loire,
d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Pays de la Loire
Sexe		
Femmes	66,8	66,8
Hommes	33,2	33,2
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	21,5	17,8
De 30 à 39 ans	24,2	24,4
De 40 à 49 ans	24,6	28,6
50 ans et plus	29,7	29,2

S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Pays de la Loire, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Pays de la Loire
Contrat de travail		
CDI	63,3	76,5
CDD	14,8	11,1
Autres contrats de travail	21,9	12,4
<i>dont emplois aidés</i>	<i>18,5</i>	<i>6,1</i>
Temps de travail		
Temps complet	41,2	60,2
Temps partiel	58,8	39,8

Source : CGET / ORESS – CRESS Pays de la Loire, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Pays de la Loire
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	333	97,2	12,6	6,1
Aides à domicile	155	74,7	5,8	2,4
Autres employé.e.s administratif. ive.s	150	97,9	5,6	3,2
Secrétaires	115	70,0	4,3	2,6
Employé.e.s des services commer- ciaux de la banque	104	90,1	3,9	4,7
Personnels enseignants du secon- daire et du supérieur	99	86,3	3,7	0,6
Chargé.e.s de clientèle bancaire	94	80,7	3,5	4,6
Formateur.rice.s	92	32,8	3,5	1,2
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	92	31,9	3,4	0,7
Cadres des services administratifs et financiers	90,5	78,0	3,4	2,0

Source : CGET / ORESS – CRESS Pays de la Loire, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



ESS & MOI, la Box Locale et Solidaire - Nantes (44) : un projet qui structure une offre de territoire sous la forme d'une box cadeau ESS

Sept Lieux collectifs de proximité (LCP) sont implantés sur la métropole nantaise, dont quatre dans les QPV (comme Bellevue, sur les communes de Nantes et Saint-Herblain). Ce sont des associations avec un ancrage territorial fort qui gèrent et animent des lieux permettant l'accueil de publics divers. Les LCP développent des projets à forte vocation sociale qui s'articulent avec le développement d'activités économiques singulières et innovantes (ex : café culturel, institut de beauté social, café des enfants, location de vélos familiaux, restauration-traiteur...). Travaillant en réseau depuis plusieurs années, les LCP se sont regroupés en 2016 au sein de l'association « Réseau des lieux collectifs de proximité », dont l'objet est de porter le développement de projets collectifs de plus grande ampleur.

Le projet ESS&MOI est né récemment de la volonté de créer des passerelles entre les projets des différents LCP, de donner de la visibilité au réseau et à ses membres, de développer l'autofinancement des structures et d'ouvrir le réseau à de nouveaux porteurs de projet. ESS&MOI est un concept de box cadeau ESS multithématique (bien-être, plaisirs gourmands, ateliers, loisirs...) qui permet à un ensemble varié de structures de l'ESS (LCP mais pas seulement) de promouvoir leurs actions et leurs savoir-faire.

Durant la phase d'expérimentation (2016 – 2017), 450 coffrets ont été vendus pour un chiffre d'affaires de près de 18 000 euros. D'ici à 2022, l'objectif du réseau est de fédérer 50 structures en Loire Atlantique et de vendre 2 000 coffrets box par an. Ce volume permettra l'autofinancement de 2,5 équivalents temps plein (ETP).

Le modèle économique du projet ESS&MOI repose sur une répartition du chiffre d'affaires entre celles et ceux qui vendent les boxes (elles sont en vente chez tous les participant.e.s), ceux qui réalisent les prestations et le réseau LCP qui assure la gestion du projet. Des demandes de financement complémentaires, nécessaires pour accompagner le développement du projet dans les premières années, sont actuellement en cours d'instruction. Le réseau a, par ailleurs, intégré l'incubateur des Ecosolies en juin 2018 pour être appuyé dans sa stratégie commerciale, sa communication...

ESS&MOI contribue enfin à développer une dynamique de coopération et d'échanges entre une diversité d'acteurs et d'actrices (associations, entreprises, collectivités, habitant.e.s du territoire...) et d'univers différents (QPV/hors QPV, ville/campagne).

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

Nantes Métropole
609 198 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

63,5 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

11,1 %

Chiffres clés de l'ESS de la métropole de Nantes

2 870 établissements ESS soit **13,3%** des établissements du territoire

36 968 salarié.e.s soit **11,8 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013



L'ESS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



RÉUNION

L'ESS compte 2 146 établissements pour 25 700 salarié.e.s (21 800 ETP) et une masse salariale de 630 millions d'euros à La Réunion. L'ESS représente ainsi 11,1% de l'emploi régional et 8,8% des établissements.

Concernant la politique de la ville, la Réunion regroupe **49 QPV** au sein de cinq EPCI (treize communes distinctes concernées). Les QPV couvrent une population de 163 527 habitant.e.s, soit 18,9% de la population régionale (soit une part deux fois supérieure à la moyenne nationale).

Données de cadrage sur l'emploi et les entreprises de l'ESS dans les QPV à la Réunion

305 établissements de l'ESS employant au moins un salarié au 1^{er} janvier 2018 sont situés dans un QPV, soit 14,2% de l'ensemble des établissements de la région.

Ces établissements emploient 2 792 salarié.e.s, soit 10,8% des effectifs de l'ESS.

Tableau 1 :
L'emploi dans les
établissements
de l'ESS situés dans
les QPV et à
l'échelle régionale

	Emploi dans l'ESS dans les QPV		Emploi dans l'ESS à la Réunion
	En nombre	En %	En %
Ensemble des emplois	2 792	100,0%	100,0%
Associations et Fondations	2 161	77,4%	88,0%
<i>dont associations</i>	1 949	69,8%	81,6%
Coopératives	585	21,0%	9,5%
Mutuelles	46	1,6%	2,5%

Source : CGET / ORESS – CRESS Réunion, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



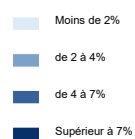
Tableau 2 :
Répartition sectorielle des emplois de l'ESS
dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville
et dans l'ensemble de la région (en %)

	Périmètre des PQV (en %)	Région (en %)
Ensemble	100,0	100
Action sociale	51,1	40,2
Accueil de jeunes enfants	S	4,0
Aide par le travail	S	3,2
Aide à domicile	S	4,9
Hébergement médico-social et social	S	13,7
Autres actions sociales	25,1	14,4
Enseignement	5,7	7,8
Enseignement primaire/secondaire/supérieur	S	4,3
Formation adulte	S	S
Autres enseignements	S	S
Activités financières et d'assurance	5,2	7,2
Soutien aux entreprises	7,1	9,4
Santé humaine	1,6	3,3
Sport et loisirs	4,0	S
Arts, spectacle	2,4	1,3
Hébergement et restauration	S	0,5
Commerce	S	0,7
Industrie et construction	S	1,3
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire (APE 9499Z)	21,7	19,8
Autres services	0,4	2,4

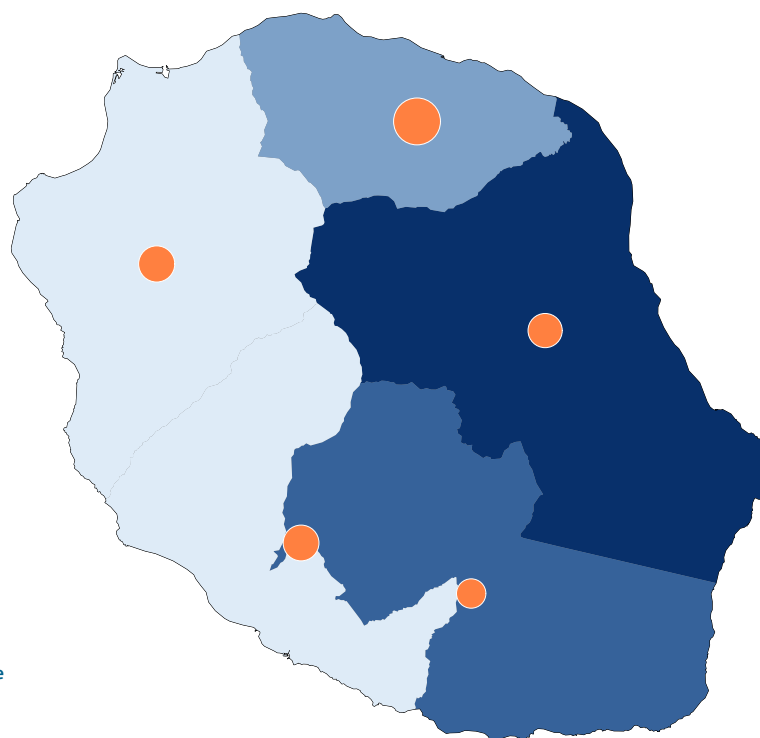
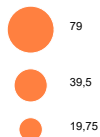
S : secret statistique / Source : CGET / ORESS – CRESS Réunion, d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018

Carte 1 : Nombre et poids des établissements de l'ESS dans les QPV à l'échelle des EPCI

Part des établissements de l'ESS
de l'EPCI situés en QPV



Nombre d'établissements de l'ESS
situés dans un QPV
à l'échelle des EPCI



Carte réalisée par l'Observatoire national de
l'ESS – CNCRESS, février 2019
Source : CGET / ORESS – CRESS Réunion,
d'après Insee Clap 2015 et SIRENE 2018



Profil des salarié.e.s de l'ESS et conditions d'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Tableau 3 :
Répartition des salarié.e.s travaillant en QPV
par sexe et tranche d'âge

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Réunion
Sexe		
Femmes	56	55
Hommes	44	45
Tranche d'âge		
Moins de 30 ans	29	24
De 30 à 39 ans	27	29
De 40 à 49 ans	24	27
50 ans et plus	20	20

Source : CGET / ORESS – CRESS Réunion, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018

Tableau 4 :
Répartition des salarié.e.s de l'ESS
par contrat de travail et temps de travail

	Périmètre strict des QPV (en %)	Établissements ESS Réunion
Contrat de travail		
CDI	47	56
CDD	14	14
Autres contrats de travail	39	30
<i>dont emplois aidés</i>	<i>28,9</i>	<i>32,3</i>
Temps de travail		
Temps complet	56	65
Temps partiel	44	35

Source : CGET / ORESS – CRESS Réunion, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018 8

Tableau 5 :
Les 10 principaux métiers
exercés dans les entreprises de
l'ESS implantées dans les QPV

	Nombre de postes	Part (%) des femmes	Poids (%) du métier dans les effectifs de l'ESS (QPV)	Poids (%) du métier dans les effectifs ESS Réunion
Aides à domicile	167	93,8	7,7	4,3
Animateur.rice.s socioculturel.le.s et de loisirs	159	63,3	7,3	4,8
Secrétaires	133	91,7	6,1	4,4
Autres employé.e.s administratif.ive.s	132	58,5	6,0	3,8
Ouvrier.ère.s non qualifié.e.s de type artisanal	123	19,9	5,6	4,3
Divers personnels des services directs aux particuliers	83	44,6	3,8	3,4
Puéricultrices	71	93,8	3,3	2,7
Éducateur.rice.s spécialisé.e.s	69	63,7	3,2	2,6
Employé.e.s des services commerciaux de la banque	58	60,8	2,7	1,6
Formateur.rice.s	57	46,5	2,6	0,9

Source : CGET / ORESS – CRESS Réunion, d'après Insee Dads 2015 et SIRENE 2018



Professionaliser les acteurs et actrices pour construire la solidarité : l'exemple de l'EMAP de Bois d'Olives à Saint-Pierre (Réunion)

Résultat de l'essaimage d'une fondation, l'Ecole des métiers de l'accompagnement de la personne (EMAP) a été créée le 6 février 2002. Située à Bois d'Olives (Saint Pierre), c'est une association dont le cœur de métier est la formation en intervention sociale. Soucieuse de répondre à l'évolution des besoins de la population, l'EMAP inscrit son action dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

L'EMAP a infléchi son projet pédagogique et organisationnel afin de former l'ensemble des acteurs du territoire en s'appuyant sur les outils et dispositifs de l'ESS pour bâtir les solidarités et « faire société ». De manière concrète, elle porte le pôle territorial coopération économique (PTCE)¹ de Bois d'Olives, une entreprise d'insertion, une coopérative d'activité et d'emploi (CAE), ainsi qu'une association de gestion et d'animation d'activité sociale et/ou économique. L'EMAP est également labellisée entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS). La formation à l'accompagnement des publics vulnérables et son articulation aux activités sociales collectives et communautaires sont devenues des finalités majeures.

L'EMAP compte aujourd'hui 39 salarié.e.s permanent.e.s et 150 formateur.rice.s occasionnels. Elle est organisée en deux grands départements (un consacré à la formation tout au

long de la vie, et un autre dédié au développement local et à l'inclusion sociale) reliés par un pôle Animation recherche et développement.

Ses activités s'adressent particulièrement aux publics éloignés de l'emploi et/ou engageant un parcours de professionnalisation, à des personnes accompagnées ou ayant été accompagnées qui ont entamé un processus de réinsertion, à des salarié.e.s des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, à des habitant.e.s du quartier soucieux de participer au développement de leur territoire et à l'émergence des solidarités. En 2017, l'EMAP a formé plus de 877 personnes dont la moitié se préparant à un diplôme de l'action sociale et des familles, de la santé ou du monde universitaire. Ses partenaires sont nombreux et occupent différents champs d'activités : acteurs et actrices politiques (Région, Département, contrat de ville de la mairie de Saint-Pierre), de l'ESS, de l'éducation (Université de La Réunion, Ligue de l'enseignement, Fédération des acteurs de la solidarité, etc.), économiques (marché de gros de Saint Pierre, entreprises locales, etc.). L'EMAP sollicite également les partenaires de l'économie marchande dans une logique de mécénat.

1- Un pôle territorial de coopération économique (PTCE) est, sur un territoire donné, un regroupement d'acteurs (collectivités locales, entreprises, acteurs de la recherche/formation) qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

QPV Bois d'Olive Saint-Pierre
2 364 habitant.e.s

CA CIVIS*
175 874 habitant.e.s

Taux d'activité

Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi

nc *

41,9 %

Taux de pauvreté

Part de la population en %, sous le seuil de 60 % du niveau de vie médian métropolitain

74 %

nc *

* nc : non connu *communauté intercommunale des Villes solidaires durable

Chiffres clés de l'ESS de la Communauté intercommunale des villes solidaires

446 établissements ESS soit **8,2%** des établissements du territoire

5 226 salarié.e.s soit **10,7 %** des emplois du territoire

Sources : INSEE RP2013 et RP2010, CLAP 2015, 2. Source : Insee, FiLoSoFi 2013

Liste des portraits de structures

RÉGION	NOM DE L'ENTREPRISE	STATUT	TYPE D'ACTIVITÉ	TYPE DE QPV	SITE INTERNET
Auvergne Rhône-Alpes	VRAC Vers un Réseau d'Achat en Commun	Association	Groupements d'achats pour rendre accessible au plus grand nombre des produits de qualité issus de l'agriculture paysanne/ biologique/ équitable à des bas prix	Grande ville (Lyon)	http://vrac-asso.org/
Bourgogne-Franche Comté	Miroirs de Femmes reflets du Monde	Association	Cours de français, accompagnement, traduction et interprétariat	Ville moyenne (Besançon)	https://www.facebook.com/miroirsdefemmes/
Pays de la Loire	Réseau des Lieux Collectifs de Proximité (LCP)	Association	Développement local	Grande ville (Nantes)	https://www.essetmoi.com/
Bretagne	La grenouille à Grande Bouche	Association	Restaurant participatif Revue participative Ateliers et des stages pour les particuliers et les professionnels	Grande ville (Rennes)	https://www.facebook.com/LaGGB/
Bretagne	Le Cercle	Association	Maison de Quartier - Éducation populaire développant des CJS sur le quartier	Ville moyenne (Saint-Brieuc)	http://associationlecercl.fr/jeunesse/cooperative-jeunesse-de-services/
Centre Val de Loire	La vie au grand air	Fondation	Action sociale sans hébergement	Ville moyenne (Montargis)	https://www.lavieau-grandair.fr/la-fondation/etablissements/region-centre/#45ae
Île-de-France	Coopérative Point-carré	Coopérative	Boutique, co-working, atelier de fabrication numérique, fablab, café	Grande ville (Saint-Denis)	http://www.pointcarre.coop/
Occitanie	Maison de l'Initiative	Coopérative	Accompagnement socioprofessionnel des femmes, coopératives éphémères et coopérative jeunesse de service (CJS), Coopérative d'activité et d'emploi (CAE)	Grande ville (Toulouse)	http://www.maison-initiative.org/
Provence Alpes Côte d'azur	LOGEO Méditerranée	Société commerciale de l'ESS	Bailleur social	Tous territoires	http://www.logeo-mediterranee.fr/
Haut-de-France	L'ACI Itiner'air	Association	Insertion sociale et professionnelle de proximité dans les quartiers défavorisés (vente de produits, action / logement, activité de déménagement social...)	Ville moyenne (Beauvais)	https://asso-itinerair.fr
Réunion	EMAP	Association	Les activités du pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) sont diverses : restauration, alimentation et santé, formation, animation socioculturelle	Ville moyenne (Saint-Pierre)	https://emap.re/lemap/

Sources et champ de l'étude

Périmètre statistique de l'ESS

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire a été établi en collaboration avec l'INSEE, le CNCRESS et le réseau des CRESS (Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire). Il est constitué d'un ensemble de catégories juridiques regroupées en 4 grandes familles (coopératives, mutuelles, associations et fondations), dont sont exclues certaines activités définies par le code APE de l'établissement : administration publique, organisations patronales et consulaires, syndicats de salarié.e.s, organisations politiques ou religieuses. Ce périmètre stabilisé et harmonisé permet de mesurer la place et le poids de l'ESS sur les territoires, et de préciser les caractéristiques des établissements et des emplois qui la composent, au regard notamment du reste de l'économie.

Périmètre des établissements de l'ESS présents en QPV

Cette analyse s'appuie d'abord sur le fichier du Système national d'identification et du répertoire des entreprises et de leurs établissements (Sirene), constitué par l'Insee. Ce répertoire référence l'ensemble des établissements du territoire disposant d'un numéro Siret. Le fichier utilisé dans cette étude comprend ainsi l'ensemble des établissements de l'ESS en France entière au 1er janvier 2018, à partir des critères de sélection définis conjointement par le CNCRESS et l'Insee pour la gestion de la liste des entreprises de l'ESS (<https://liste-entreprises.cncres.org/>).

À partir des adresses présentes pour chacun des établissements de ce fichier, le CGET a réalisé la géolocalisation de chacun de ces établissements, avec pour but d'isoler les établissements de l'ESS situés strictement dans les QPV. Pour identifier les caractéristiques propres de ces établissements, celles-ci sont comparées à celles de l'ensemble des établissements de l'ESS.

Seuls les établissements employant au moins un salarié sont retenus. Au final, **10 600 établissements de l'ESS employeurs au 1^{er} janvier 2018 sont situés strictement dans un QPV.**

Données sur l'emploi dans les établissements de l'ESS présents en QPV

Les données sur l'emploi proviennent d'une commande réalisée par le CNCRESS auprès des services de l'Insee à partir des bases CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) et DADS (Déclaration annuelle des données sociales) au 31 décembre 2015 (dernier millésime disponible).

INSEE CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif) : 31 décembre 2015

CLAP est un système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, par activité, sur l'emploi et les rémunérations.

INSEE DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales) : 31 décembre 2014

La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salarié.e.s, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts. C'est l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés.

Les indicateurs commandés concernent principalement les caractéristiques de l'emploi dans l'ESS et dans le secteur marchand non agricole dans les QPV (volume, répartition sectorielle, juridique, territoriale, ...), le profil des salarié.e.s (âge, sexe, métiers) ainsi que les conditions d'emploi (contrat de travail, temps de travail, rémunérations).

Cette étude a été pilotée par l'Observatoire national de l'ESS du Conseil National des CRESS (CNCRESS) et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)

LE RÉSEAU DES CRESS

Les 18 Chambres Régionales de l'ESS (CRESS) ont pour mission, dans les territoires, de représenter les intérêts de l'ESS auprès des pouvoirs publics, d'appuyer la création, le développement et le maintien des entreprises du secteur, d'appuyer la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s ainsi que d'observer et de promouvoir l'économie sociale et solidaire.

Le Conseil National des CRESS (CNCRESS) représente les chambres régionales au niveau national, soutient leur développement et favorise leur harmonisation. Il coordonne le mois de l'ESS chaque année en novembre, et porte l'Observatoire national depuis 2008.

L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES EN POLITIQUE DE LA VILLE

L'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) a été institué par l'article 1^{er} de la loi pour la Ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, qui le missionne pour analyser la situation et les trajectoires des résident.e.s des quartiers prioritaires, mesurer l'évolution des inégalités et des écarts de développement au sein des unités urbaines, contribuer, de manière indépendante, à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques en faveur de ces quartiers prioritaires et évaluer les progrès en matière de participation des habitant.e.s aux instances décisionnelles de la politique de la ville. Il doit élaborer une méthodologie nationale et apporter son concours aux structures locales d'évaluation. Il a également pour mission l'analyse spécifique des discriminations et des inégalités entre les femmes et les hommes. L'ensemble des données et statistiques qu'il produit sont établies par sexe.

Ont participé à cette étude :

Pour le réseau des CRESS : Julie Laveyssières (CRESS Auvergne-Rhône-Alpes), Marc Figard (CRESS Bourgogne-Franche Comté), David Ison (CRESS Bretagne), Anne-Sophie Reulier (CRESS Centre Val de Loire), Véronique Mangeot (CRESS Hauts-de-France), Léo Voisin (CRESS Ile de France), Laurent Bastide et Aurélie Zussy-Stirer (CRESS Occitanie), Manon Lambert (CRESS Provence-Alpes Côte-d'Azur), Marie Teyssier (CRESS Pays de la Loire), Émilie Gigan (CRESS Réunion) et Benjamin Roger (CNCRESS).

Pour le CGET : Mégane Aussedat, Pascal Dieusaert et Sabine Thibaud

Le réseau des CRESS remercie également l'ensemble des structures de l'ESS ayant accepté d'être interviewées et valorisées dans le cadre de cette étude.

L'OBSERVATOIRE NATIONAL ET LES OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE L'ESS

Créé en 2008 par le CNCRESS, l'Observatoire national de l'ESS (ONESS) est un dispositif inédit de suivi et de mesure de l'ESS en France. Il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, pour assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les acteurs publics. L'ONESS porte également un observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS dans les travaux visent à favoriser l'intégration du sujet de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS. Dans les régions, les Observatoires régionaux de l'ESS réalisent des diagnostics et panoramas territoriaux, des analyses comparatives et prospectives, des études thématiques et territoriales.

Chiffres clefs

L'ESS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville



10 600 établissements employeurs



89,2% associations



103 900 salarié.e.s



68% de femmes



58 % en CDI, 16% en contrat aidé



54 % à temps complet

Contacts

Conseil National des CRESS

3 – 5 rue de Vincennes
93100 Montreuil
www.cncre.org

Benjamin Roger

Responsable de l'Observatoire national de l'ESS – CNCRESS
benjamin.roger@cncre.org



Commissariat
général
à l'égalité
des territoires

